



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2476  
15 janvier 2016  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# **lutte**

# **ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
**d'Arlette Laguiller**

# **Pour les travailleurs et les chômeurs**

# **État d'urgence**

# **contre les**

# **attaques du**

# **patronat et du**

# **gouvernement!**

## **Goodyear**

**Condamnés pour  
avoir défendu  
leur emploi!**

pages 3 et 16

## **Espagne**

**L'impasse du  
nationalisme  
catalan**

page 8

## **Allemagne**

**Agressions odieuses,  
odieuse démagogie  
d'extrême droite**

page 9

# Déclarer l'état d'urgence contre la politique patronale de Hollande

Un plan d'urgence pour l'emploi : voilà comment patronat et gouvernement veulent encore nous bernier, au prétexte de lutter contre le chômage. Cela fait plus de trois ans que le gouvernement nous mène en bateau. En 2013, promis-juré, les affaires allaient reprendre et la courbe du chômage s'inverser.

En 2014, grâce au crédit d'impôt compétitivité et au pacte de responsabilité, synonymes de 50 milliards d'allègements de cotisations et d'impôts pour les entreprises, le gouvernement et le patronat garantissaient la création d'un million d'emplois. Pour l'occasion, le Medef avait même réalisé des Pin's « 1 million d'emplois ».

En 2015, le gouvernement nous annonçait la reprise. Tels madame Irma, tous les ministres voyaient un parfait alignement des planètes, avec des taux d'intérêt historiquement bas, un euro plus faible et un pétrole en baisse. Et puis, avec la loi Macron, le travail du dimanche et la déréglementation d'activités, forcément, des emplois seraient créés...

Le bilan de toutes ces années de « lutte » contre le chômage s'élève à un million... de chômeurs supplémentaires ! Depuis que Hollande est élu, Pôle emploi enregistre 670 000 chômeurs de plus en catégorie A, sans aucun travail, fût-ce à temps partiel, et 1,12 million de plus si on inclut ceux qui ont eu une activité réduite dans le mois.

Et voilà qu'Hollande nous fait le coup de l'état d'urgence économique et sociale !

Pour les plus de 6 millions de femmes et d'hommes qui doivent se débrouiller pour vivre sans emploi, c'est une urgence quotidienne. C'est une urgence vitale pour des centaines de milliers de jeunes condamnés à l'inactivité et à la précarité. Pour les licenciés de plus de 50 ans, certains de rester sur la touche s'ils ne retrouvent pas un emploi très vite, oui, chaque jour compte.

Mais Hollande n'a rien à faire de cette urgence-là. Ce n'est pas son monde. Il ne détermine pas sa politique pour répondre à l'urgence et aux besoins des chômeurs ou des salariés. Il définit sa politique pour répondre aux exigences du patronat, pour faciliter leurs affaires et leurs profits.

Quant au patronat, le chômage l'arrange bien. Il lui permet de faire le chantage au coût du travail, à la compétitivité et à la délocalisation, tout en bénéficiant de la politique de lutte contre le chômage qui consiste à arroser les entreprises

à coups de milliards et à liquider les droits sociaux. Et cela va continuer.

Hollande a donné les grandes lignes du plan qu'il présentera le 18 janvier. Le patronat, qui réclame de payer toujours moins la main-d'œuvre, y est déjà bien servi puisqu'une nouvelle prime de 1 000 à 2 000 euros serait accordée à chaque embauche dans les très petites entreprises.

À côté de cela, il promet – encore et toujours – de relancer l'apprentissage et il serait prêt à mettre un milliard sur la table pour la formation de 500 000 chômeurs dans les métiers dits d'avenir ou en tension.

Envoyer des milliers de chômeurs en formation pour les sortir des chiffres du chômage permettra peut-être d'inverser la courbe sur le papier, et à Hollande de se présenter pour 2017, mais ce n'est pas cela qui créera de vrais emplois.

Et puis, il y aura la loi de la ministre du Travail, El Khomri, censée réécrire le Code du travail pour faciliter la tâche des patrons. CDI, 35 heures, indemnités prud'homales, exonérations de cotisations sociales : le patronat pousse pour remettre tous les droits des salariés en cause. Pourquoi se gênerait-il quand le gouvernement a, jusqu'à présent, satisfait toutes ses exigences ?

Les voilà donc repartis pour une campagne d'intox sur « les freins à l'embauche » et « la peur du patronat d'embaucher ». Et pendant ce temps, tous les grands groupes continueront de planifier des suppressions d'emplois, comme chez Air France, à la SNCF ou dans l'automobile.

Sans que cela fasse la une de l'actualité, les licenciements se poursuivent. C'est le cas du groupe Pentair, qui veut fermer son usine à Ham dans la Somme avec 130 licenciements à la clé, d'Avenir telecom qui a planifié la fermeture de 60 agences et 260 licenciements, du groupe Tetra qui veut licencier 111 salariés au Havre-Octeville-sur-Mer. Et combien d'autres dans le pays ?

Un véritable plan d'urgence imposerait d'arrêter cette hémorragie et d'interdire à tous ces groupes de licencier. Il imposerait la répartition du travail entre tous les salariés sans baisse de salaire, à commencer par l'embauche immédiate des intérimaires et CDD. Mais, pour cela, il faudrait déclarer l'état d'urgence contre la rapacité patronale dont le gouvernement est complice.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE		ENTREPRISES	
Une primaire à gauche ?	4	La honte de l'hébergement d'urgence	11	Les bonimenteurs aux commandes	10
Front national, antisystème mais pas trop	4	Grands stades : gros lot pour le BTP	11	Air France : la direction sanctionne	12
La loi sur le dialogue social	4	Goodyear, une condamnation scandaleuse	16	La direction condamnée pour un "plan" d'il y a 20 ans	12
Un an après les attentats de janvier 2015	5	Valls reçoit les syndicats	16	Seita Carquefou	12
Valls devant l'Hyper Cacher	5	Les armes françaises tuent au Yémen	16	Pentair - Ham	13
Mitterrand, idole de Mélenchon ?	6	<b>DANS LE MONDE</b>			
Hollande et la jeunesse	6	En Catalogne, les pièges du nationalisme	8	Technicolor - Rennes et Hanovre	13
Prix du gaz : un gisement de taxes	6	France - Arabie saoudite, la vérité telle quelle	8	Sidel - Octoville-sur-Mer	13
Vaccination : comment renforcer la confiance ?	7	Après les agressions en Allemagne	9	Chauffeurs de bus TRF - Territoire de Belfort	13
Les profits des laboratoires avant la santé	7	Italie : Renzi recule sur l'immigration	9	SNCF, accident de Brétigny	14
Centre d'impôts des Alpes-Maritimes aux abonnés absents...	7	Le drame des migrants continue	9	SNCF Chatillon	14
Grande-Synthe, enfin de meilleures conditions pour les migrants	11	États-Unis, fuite géante de gaz en Californie	10	SNCF Ateliers des Quatre Mares - Saint Etienne du Rouvray	14
		Empoisonnement au plomb à Flint	10	Airbus Helicopters - Marignane	14
				La Poste - Services financiers - Paris	15
				La Poste - Paris 11 et 20	15

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# L'appel patronal : des mesures d'urgence pour leurs profits

Le *Journal du dimanche* du 10 janvier a publié l'appel d'une brochette de patrons et de dirigeants d'organismes patronaux réclamant au gouvernement de nouvelles mesures en leur faveur. Comme d'habitude, ils utilisent l'argument de la lutte contre le chômage, évoquant un « plan d'urgence audacieux pour l'emploi » pour justifier leurs revendications.

Parmi les auteurs de cette lettre, on trouve Philippe Varin, ancien PDG de PSA, qui a orchestré la fermeture de l'usine d'Aulnay et les dizaines de milliers de licenciements dans le groupe. Voilà comment les patrons se préoccupent de l'emploi!

Dans cette lettre, ils demandent la création d'un nouveau contrat de travail « agile » leur facilitant la tâche pour licencier et minorant les indemnités de licenciement, une exonération totale de cotisations sociales patronales durant deux ans pour toute nouvelle embauche dans les petites entreprises – celles-ci servant toujours de prétexte pour faire passer des cadeaux à l'ensemble du patronat. Ils demandent aussi de nouveaux cadeaux pour d'autres embauches, recours à l'alternance ou nouvelles formes d'activité indépendante.

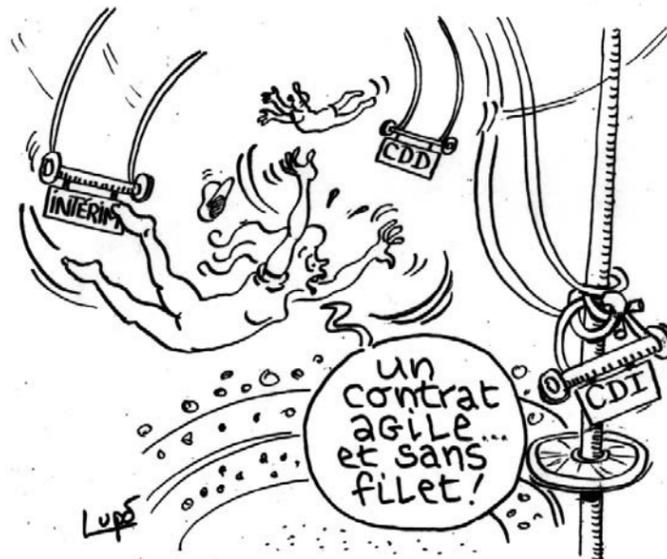
Il n'y a rien de nouveau

dans cette lettre. Le patronat n'en a jamais assez et réclame en permanence de nouvelles aides et remises en cause des droits des travailleurs. Le gouvernement y répond en multipliant les cadeaux en question et en s'occupant activement de défaire le Code du travail. En quelques années, ce sont des milliards qui ont été utilisés à la « lutte contre le chômage », avec le résultat que l'on connaît!

Malgré le jeu de rôles entre patronat et gouvernement, le premier faisant de la surenchère pour permettre à l'autre de faire semblant de résister, on peut prévoir de nouvelles attaques contre les travailleurs. Le patronat ne compte évidemment pas changer de politique et se mettre à embaucher massivement. Il sait trop bien les limites de son propre système, les risques de récession mondiale, pour

vouloir accroître la production. Depuis des années, il mène donc une véritable guerre contre la classe ouvrière, pour augmenter l'exploitation, remettre en cause les droits, aggraver la précarité. Il s'agit de maintenir ses profits malgré la crise, sur le dos des travailleurs. Les capitalistes n'ont pas d'autre « politique industrielle » que d'exiger des gouvernements qu'ils mènent à bien les attaques nécessaires à la défense de leurs profits.

Marion Ajar



## Goodyear : une condamnation révoltante

### Communiqué de Lutte ouvrière

Huit travailleurs de Goodyear Amiens-Nord ont été condamnés mardi 12 janvier à neuf mois de prison ferme, plus quinze mois avec sursis, parce qu'ils se sont battus contre la fermeture de leur usine et ont alors retenu deux cadres pendant plusieurs heures. Ainsi, les patrons peuvent jeter à la rue, vers la misère, voire vers le suicide, les travailleurs, tout cela est « juste ». Mais que des travailleurs relèvent

la tête et ne se laissent pas faire, et c'est la menace de la prison!

Après la chemise déchirée des cadres d'Air France, le gouvernement et la justice montrent à nouveau qu'ils considèrent les ouvriers qui défendent leur emploi comme des criminels. Il n'y aurait pas eu de poursuite si le parquet, et derrière lui le gouvernement et la ministre de la Justice Taubira, avait

retiré sa plainte, comme la direction de Goodyear et les deux cadres concernés eux-mêmes l'ont fait. L'acharnement dont sont victimes les ouvriers de Goodyear est à l'image de la politique du gouvernement, ignoble!

Alors, solidarité et relaxe pour les travailleurs de Goodyear!

Nathalie Arthaud,  
le 12 janvier 2016

# Déchéance de nationalité : Hollande et Valls en flagrant délit de duplicité

L'opposition de Christiane Taubira à la prochaine loi sur la déchéance de nationalité suscite beaucoup de commentaires. En effet elle doit avaler couleuvre sur couleuvre pour rester ministre.

Pour preuve, Taubira a signé, conjointement avec Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, une tribune dans le journal *Le Monde*, vantant la prochaine loi répressive « main dans la main contre le terrorisme ». Tous deux préconisent l'irresponsabilité pénale pour les policiers et gendarmes qui utiliseraient leur arme dans des situations extrêmes, et l'élargissement des possibilités de fouilles et de perquisitions. Cette loi se traduirait par un renforcement des pouvoirs de la police et des procureurs, au détriment des juges d'instruction.

Autrement dit, l'actuelle ministre de la Justice

approuve une loi sécuritaire de plus. Par contre, sur la déchéance de la nationalité, les dires de Christiane Taubira n'ont pas trop varié.

Elle s'y est opposée par exemple en juillet 2010, lorsque Sarkozy, alors au pouvoir, annonçait à Grenoble, dans un discours sécuritaire et anti-immigrés, qu'il allait retirer la nationalité française aux personnes d'origine étrangère qui seraient meurtriers de policiers ou de dépositaires de l'autorité publique.

À l'époque, toute la gauche s'était indignée de cette proposition. Un appel publié à l'initiative de *Libération* et de SOS Racisme proclamait justement :

« Sous le faux prétexte d'assurer la sécurité des Français, le pouvoir tend en fait à imposer une idée aussi simple que malhonnête : les problèmes de notre société seraient le fait des étrangers et des Français d'origine étrangère. » Les signataires ajoutaient : « Pour la première fois au plus haut niveau de l'État, il aura été publiquement affirmé qu'il existe des « Français de souche » et des « Français de papiers », comme le clame le Front national depuis sa création et au risque de crédibiliser ce dernier. »

Outre Christiane Taubira, cet appel fut signé par plusieurs dizaines de personnalités, parmi lesquelles François Hollande et Manuel Valls.

Quelques jours plus tard, ce dernier enfonçait encore un peu plus la proposition de Sarkozy,

qualifiant ce débat autour de la déchéance de nationalité de caricatural, soulignant que les lois existantes suffisaient et ajoutant : « On rentre dans un débat nau-séabond et absurde. »

Aujourd'hui, le président de la République et

le Premier ministre disent le contraire de ce qu'ils proclamaient, la main sur le cœur, en 2010. De belles paroles dans l'opposition, des lois pourries une fois au pouvoir. Tout un symbole.

Bertrand Gordes

## Cercle Léon Trotsky Les révolutionnaires et les élections

Vendredi 12 février à 20 h 30  
à Aubervilliers  
Docks de Paris-Eurosites,  
avenue des Magasins-Généraux, bât 282  
Métro Front-Populaire (ligne 12)  
Participation aux frais : 3 euros

## Loi sur le dialogue social : une attaque en règle contre les militants combattifs

En janvier 2016 entrent en application une série de mesures contenues dans la loi dite sur le dialogue social et l'emploi, définitivement adoptée le 17 août 2015, et tout particulièrement celles concernant les représentants du personnel. En fait de dialogue social, cela va aboutir à une restriction massive de la représentation des travailleurs, d'abord dans les sites de moins de 300 salariés, mais peut-être et sans doute bien au-delà.

Dorénavant, l'employeur pourra fusionner, dans tous les établissements de moins de 300 salariés, l'ensemble des institutions chargées de représenter les travailleurs. Cette possibilité est aussi ouverte dans les autres entreprises ou établissements, mais sous réserve d'accord majoritaire. Il n'y aura plus qu'une délégation unique du personnel, avec un nombre de délégués restreint, qui remplacera les délégués du personnel, les délégués au comité d'établissement et les délégués au comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail. Pour tout cela, des réunions auront lieu tous les deux mois, au mieux, en lieu et place d'une réunion obligatoire tous les mois pour chacune des institutions auparavant.

Ainsi les dirigeants d'entreprises espèrent avoir la paix, avec moins de réunions, et surtout moins de délégués relayant les revendications de leurs collègues de travail. Et c'est sans doute ce dernier point qui risque d'être le plus dramatique dans bien des entreprises.

Certes, il existe un certain nombre d'entreprises où se pratique en grand la collaboration de classe ouverte, et où un certain nombre de syndicalistes sont les intermédiaires officieux des directions locales. Mais c'est loin d'être le cas partout. Et bien souvent, dans les entreprises moyennes voire petites, là où la lutte de classe menée par les

patrons est souvent plus âpre, là où les délégués sont au plus près de leurs camarades de travail, les travailleurs qui se proposent pour être délégués ne peuvent rester au sein de l'entreprise que grâce à la protection contre le licenciement qui en résulte. La diminution drastique du nombre de délégués que va entraîner la nouvelle loi lors du renouvellement des instances risque de signifier rapidement le licenciement pour tous ceux qui auront combattu le patron et se retrouveront désormais sans protection syndicale.

Bien sûr, cette évolution était engagée déjà depuis des années. La fusion des délégués du personnel et de ceux du comité d'établissement était déjà possible dans les entreprises de moins de deux cents salariés. Mais cette fois-ci on change d'échelle, de façon plus radicale et autoritaire. Les protestations des directions syndicales nationales, quand elles ont eu lieu, sont restées très symboliques, ne portant pas sur le problème central, celui de la protection de leurs propres militants, qui se retrouvent pourtant en première ligne face aux dirigeants d'entreprise.

Alors, comme toujours, au bout du compte, il appartiendra aux travailleurs de ne pas laisser le patronat développer la chasse aux militants à laquelle il rêve.

Paul Sorel

## Une primaire à gauche ? remettez-nous ça pour 2017

Lundi 11 janvier l'idée d'une primaire de la gauche et des écologistes a été lancée, sous l'égide du quotidien *Libération*. Il s'agirait d'organiser la désignation de celui ou celle qui deviendrait le candidat de la gauche et des écologistes à l'élection présidentielle de 2017.

Dans l'esprit de Laurent Joffrin, directeur de *Libération*, cet appel n'est pas une pierre dans le jardin de Hollande, président sortant et candidat naturel à la réélection, mais pourrait finalement conforter ses chances. Il explique crûment que, pour être présent au second tour, le candidat de gauche doit faire le plein de voix dès le premier. La primaire pourrait servir à contraindre les candidats du PCF, des écologistes et autres à s'aligner derrière celui du PS avant même le premier tour. Ainsi la réélection de Hollande serait assurée et le miracle accompli.

Joffrin, comme les rédacteurs de l'appel, comme ceux qui commencent à s'y rallier, désignent tous la montée du FN comme le seul danger à combattre, sachant qu'ils jouent sur une corde sensible dans l'électorat de gauche. Mais aucun n'ose dire que la montée du FN est la conséquence directe de la politique du gouvernement Hollande-Valls, le couronnement de dizaines d'années de trahisons, de mensonges, de reniements, de propagande



Les candidats de la primaire de 2011

nationaliste et propatronale de la gauche de gouvernement. Ils ne proposent qu'un cent unième tripatouillage politique, exonérant les politiciens menteurs de leurs responsabilités et les remettant en piste pour un nouveau tour, au nom du renouvellement de la politique, évidemment.

Pour que la farce se joue, il reste à trouver comment un président en exercice pourrait participer à une élection primaire, ou au moins s'y faire désigner. Mais on peut faire confiance à des gens qui ont découvert que la chasse aux étrangers est une politique de gauche et que faciliter les licenciements est la meilleure façon de lutter contre le chômage. Ils inventeront bien quelque chose, ils ont des intellectuels pour cela.

Les hérauts de la réinvention de la gauche, Pierre Laurent, dirigeant du PCF, Cécile Duflot, écologiste et ancienne ministre, et d'autres de la même farine se sont déclarés intéressés, prêts à participer à l'opération. On savait que

leurs appels à renouveler la gauche, à revenir à une gauche vraiment de gauche, ne conduisaient nulle part. Car flétrir Hollande au nom de Mitterrand, c'est prétendre que la grenouille a trahi le têtard. On voit maintenant qu'ils sont prêts à vendre leur droit de critique pour la promesse d'un plat de lentilles.

La primaire de la gauche, si elle avait lieu, ne serait donc qu'une façon de travestir à bon compte le ralliement prématuré de la prétendue gauche de gauche au candidat du PS. Quant aux intérêts des travailleurs, à leur vie, à leurs problèmes, à leur avenir, il n'en est pas question. Ni les calculs politiques des Joffrin et autres fins stratèges, ni les proclamations filandreuses des promoteurs de la primaire, ni les réponses enthousiastes des futurs battus de cette compétition n'en font mention. Il faudra que les travailleurs mettent eux-mêmes la question sur la table, sans compter sur les élections ni sur aucun sauveur suprême.

Paul Galois

## Front national : antisystème mais pas trop

Comme tous les autres partis, le FN se prépare pour l'élection présidentielle. Pour cela, ses dirigeants et des personnalités politiques sympathisantes, comme le maire de Béziers, Robert Ménard, ont prévu de se retrouver fin janvier-début février. Ils veulent « réfléchir à la stratégie à adopter pour lutter contre les campagnes de peur lancées à [son] égard, qui semblent être encore efficaces », a déclaré Marine Le Pen.

Plus concrètement, les dirigeants du FN avouent qu'ils veulent étendre un

peu leur filet sur l'électorat de droite et les CSP+, c'est-à-dire les cadres et le petit patronat. « Il faut rassurer », a dit Florian Philippot, évoquant notamment les questions économiques. « Il faut montrer que nous sommes pragmatiques, pas dogmatiques, et que nous voulons sortir en douceur des erreurs du système », a déclaré le secrétaire général du FN, Nicolas Bay.

Robert Ménard y va même plus franchement, imaginant « un Podemos de la droite patriote » qui s'adjoindrait des dirigeants comme Philippe de Villiers.

Car, selon lui, « le FN a fait le plein à gauche ; aujourd'hui, le réservoir de voix est à droite ». Et en effet, si le FN a réussi à toucher un nombre important de travailleurs déboussolés, le cœur de son électorat est avant tout un électorat de petits bourgeois de droite exaspérés, qu'il ne peut sûrement pas se permettre de laisser échapper.

Quant à la politique qu'il mènerait s'il accédait au pouvoir, comme les autres, ce serait celle que lui imposera la bourgeoisie.

Pierre Royan

# Un an après les attentats de janvier 2015 : la manipulation de Hollande

La manœuvre du gouvernement, qui a multiplié les cérémonies pour l'anniversaire des attentats de janvier 2015 à Paris et Montrouge, a été grossière. Hollande et les siens ne cherchaient pas tant à rendre hommage aux victimes qu'à tenter de manipuler l'opinion publique et de recréer l'éphémère ambiance d'union nationale qui avait existé lors de la manifestation du 11 janvier. Ceux que la barbarie des attentats avait révoltés avaient alors tenu à manifester et le gouvernement les avait utilisés pour justifier sa politique.

La semaine de commémoration a débuté par l'inauguration de plaques, d'abord devant le siège de *Charlie Hebdo*, puis à Montrouge, là où la jeune policière avait été assassinée, et ensuite à l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes. Le point qui aurait dû être culminant, selon

les calculs du gouvernement, fut la cérémonie du dimanche 10 janvier place de la République. Mais, malgré la présence de Johnny Halliday, qui avait chanté pour l'occasion une chanson vantant l'unité nationale derrière Hollande, elle n'a pas rencontré le succès escompté. « Jusqu'où

iront-ils dans l'ignominie », a déclaré le dessinateur Siné à propos de cette manifestation. *Johnny Halliday a été gaulliste, ou je-ne-sais-quoi, et toujours avec les gens de droite, dont Sarkozy. Il n'a rien en commun avec l'esprit de Charlie.* » Et il n'était pas le seul à représenter tout ce que *Charlie Hebdo* vomissait. Les hommes d'État tellement inféodés aux puissances d'argent qu'ils sont prêts à mettre la planète à feu et à sang pour défendre leurs intérêts, sont tous venus à Paris le 11 janvier 2015 pour s'acheter un certificat de démocratie.

Aujourd'hui, l'état d'urgence donne des

droits accrus aux policiers, qui peuvent s'en servir pour multiplier les contrôles au faciès ou réprimer tout mouvement de contestation dans les classes exploitées. La loi en préparation sur la déchéance de la nationalité n'arrêtera pas des terroristes prêts à se faire sauter. Elle sert juste à Hollande à tenter de gagner des voix, en montrant qu'il se situe sur le même terrain réactionnaire que la droite et l'extrême droite. Quant à l'implication de la France aux côtés d'autres puissances impérialistes dans les conflits du Moyen-Orient ou d'Afrique, elle risque plus de susciter des vocations d'apprentis

terroristes que d'assurer la sécurité des habitants sur le territoire français.

Les gesticulations du gouvernement se moquent de l'hommage aux victimes des attentats qui, comme la plupart des rédacteurs de *Charlie Hebdo*, critiquaient sa politique. Elles sont dans la lignée de ses tentatives de récupération politique de l'émotion suscitée par ces assassinats. Quant à l'union nationale vantée par Hollande, elle vise, outre à récupérer des soutiens, à faire taire tous ceux qui critiqueraient sa politique guerrière à l'extérieur, antiouvrière à l'intérieur.

Marianne Lamiral

## Valls devant l'Hyper Cacher : un amalgame odieux

« L'antisémitisme, qu'il vienne de l'extrême droite ou de l'extrême gauche, qu'il vienne du fond des âges ou aujourd'hui d'une partie de la jeunesse de nos quartiers, doit être combattu avec la même détermination. »

Cette déclaration de Valls le 9 janvier, lors de la commémoration des victimes de l'attentat de l'Hyper Cacher de Paris, un an auparavant, relève à la fois de l'intoxication et de l'amalgame.

Invité, comme d'autres personnalités politiques, à la tribune du Crif, le Conseil représentatif des institutions juives de France, pour un prétendu rassemblement unitaire d'hommage, le Premier ministre a alterné flatterie et appel au communautarisme à l'égard de ceux qu'il appelle les Juifs de France. Au micro de l'association d'orientation sioniste, parlant sans sourciller devant des militants du groupuscule d'extrême droite sioniste la LDJ, la Ligue de défense juive, Valls a stigmatisé

ce qu'il voit comme une « détestation compulsive de l'État d'Israël », au même titre que les campagnes de boycott des produits israéliens. Se positionnant pour que, lors de la future élection présidentielle, les voix sionistes aillent vers le candidat du PS et non celui de la droite, il ne fait que poursuivre la politique de Hollande vis-à-vis du gouvernement israélien de Netanyahu. Lors des opérations militaires de ce dernier contre la population de Gaza, qui en été 2014 avaient tué plus de

2 000 Palestiniens et en avaient blessé 10 000, le président français s'était contenté d'assurer le pouvoir israélien de la « solidarité de la France face aux tirs de roquettes en provenance de Gaza ».

Si à ce moment, au cours d'une manifestation de soutien aux Gazaouis frappés une nouvelle fois par l'armée israélienne, des slogans antisémites ont pu être lancés par des nationalistes palestiniens, attribuer cela à l'extrême gauche est un amalgame trop tentant pour l'anticommuniste

qu'est Valls. Et c'est en pleine connaissance de cause qu'il s'y livre.

L'antisémitisme est un préjugé qui tue, en France, aujourd'hui : le 11 janvier à Marseille, un enseignant juif a été attaqué à la machette par un jeune se réclamant de Daech. Comme

le racisme en général, il est à combattre résolument, en particulier par ceux qui se sentent dans le camp des travailleurs. Mais, par son soutien à la politique guerrière du gouvernement israélien, Valls ne le combat pas : il ne fait que s'en servir.

Viviane Lafont

## Hollande salit la mémoire des Communards

Dimanche 10 janvier, lors de la commémoration place de la République, on a pu entendre le Chœur de l'armée interpréter la chanson *Le Temps des cerises*. C'est une insulte de plus faite à tous les antimilitaristes militants, à commencer par les rédacteurs de *Charlie Hebdo*.

Cette chanson a été écrite en 1866 par Jean Baptiste Clément, cinq ans avant la Commune de Paris. Pourtant, elle reste attachée au soulèvement du peuple parisien de mars 1871 et aux idéaux qui lui étaient liés, ne serait-ce que parce que son auteur fut dès le début élu au conseil de la Commune et se battit jusqu'au bout aux côtés des travailleurs parisiens contre les assassins de l'armée versaillaise. Jean Baptiste Clément dédia d'ailleurs plus tard cette chanson

qui « a couru les rues [...] à une vaillante jeune fille ambulancière qui, le dimanche 28 mai 1871, a elle aussi couru les rues avec les révoltés ».

Une autre de ses chansons, que les tenants de l'ordre bourgeois se gardent bien de faire jouer, s'intitule *La Semaine sanglante*. Clément y décrit la terreur que font régner dans Paris ces « chenapans de bouge, valets de rois et d'empereur » qui composent l'armée dite républicaine de Thiers : « On traque on enchaîne on fusille / Tout ceux qu'on ramasse au hasard / La mère à côté de sa fille, / L'enfant dans les bras du vieillard ».

Quand un Hollande demande aux héritiers de cette armée qui a écrasé le peuple parisien de chanter *Le Temps des cerises*, il s'assied sur cette histoire.

M.L.

## Lisez la revue Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro n° 172 (décembre 2015 – janvier 2016):

- Élections régionales et grandes manœuvres politiques
- Le Front national et la bourgeoisie
- La crise sans fin des migrants
- Daech, fruit monstrueux des interventions impérialistes
- Le Parti travailliste britannique change de leader, pas de politique
- Haïti : les classes populaires face aux bandes armées

Prix : 2,50 euros

Envoi contre six timbres rouges à 0,80 euro



# Mitterrand, idole de Mélenchon : comment ressusciter les illusions ?

À l'occasion de l'anniversaire de la mort de François Mitterrand, Jean-Luc Mélenchon a tenu à exprimer toute son admiration pour l'ancien président socialiste, cherchant surtout à convaincre que, malgré le discrédit de la gauche actuelle, « parvenir au pouvoir peut permettre de changer la donne ».

Pour convaincre que « Mitterrand l'a prouvé », Mélenchon réécrit l'histoire, celle de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, prétendant : « Les riches ont eu si peur en 1981 ! On a nationalisé toutes les banques ! »

La vérité est qu'à l'époque la très grande majorité des patrons savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur Mitterrand, connu pour son passé d'homme politique proche du régime de Vichy, son rôle en tant que ministre dans la répression de militants nationalistes durant la guerre d'Algérie.

Si Mitterrand suscita un espoir dans la classe ouvrière, celui-ci se transforma vite en déception. La retraite à 60 ans fut certes adoptée en 1981, mais elle existait alors déjà dans bien des entreprises. Si sa généralisation représenta un progrès incontestable, elle ne fut pas une révolution. Quant aux nationalisations, que Mélenchon

présente comme une mesure quasi révolutionnaire, elles ne firent pas trembler les patrons. En effet les actionnaires des entreprises et des banques nationalisées furent largement indemnisés. Cet argent frais leur permit de spéculer en Bourse. Ce fut le début, comme l'a dit un ministre socialiste, Bérégovoy, de « la réconciliation du socialisme avec la Bourse ».

En revanche, quelques mois seulement après l'arrivée au pouvoir du gouvernement de gauche, la rigueur s'abattit sur les travailleurs. En juin 1982, les salaires furent bloqués. Un an plus tard, en 1983, ce fut l'instauration du forfait hospitalier. Face à l'explosion du chômage, non seulement le gouvernement de gauche ne fit rien pour empêcher les licenciements, mais il continua à déverser des milliards de cadeaux au patronat licencieur. Ainsi, Mitterrand et son Premier ministre Mauroy versèrent

plus de dix milliards de francs aux patrons de la sidérurgie. Il y eut des licenciements massifs dans ce secteur, comme dans celui de l'automobile. Lors des grèves qui éclatèrent à Peugeot en 1983 contre les 1900 licenciements chez Talbot à Poissy, le gouvernement fit envoyer les CRS. Dans les secteurs nationalisés, les travailleurs, à qui les militants syndicaux et politiques avaient expliqué qu'ils étaient protégés, subirent également des licenciements massifs et des fermetures d'usines.

Ces espoirs déçus contribuèrent à démoraliser les travailleurs et les milliers de militants, ceux du Parti communiste et de la CGT en particulier, qui avaient défendu ce gouvernement et qui avaient dû rendre des comptes auprès de leurs camarades de travail quand celui-ci avait montré son vrai visage de défenseur des intérêts des possédants. Le PCF allait le payer par la réduction de son influence électorale, que Mitterrand allait pouvoir mettre à son actif. « Évidemment, quand vous avez sous les yeux un François Hollande, vous pouvez vous dire que l'arrivée au pouvoir de la gauche ne change rien et que le résultat

peut même être pire qu'avec la droite. (...) Ce n'est pas vrai », a affirmé Mélenchon. Face à la déception engendrée par la politique du gouvernement Hollande, lui et les autres dirigeants de son courant voudraient redonner cours à l'illusion d'une possible alternative de gouvernement de gauche. Ne pouvant se raccrocher à

Hollande, ils vont chercher plus loin dans le passé et y trouvent... Mitterrand. Eh bien, ce n'était pas mieux. Comme chaque fois que des socialistes sont arrivés au gouvernement, cela a été pour mener la politique antiouvrière réclamée par les patrons. Il est bon de le rappeler.

Aline Rétesse



1984, à Longwy, lutte contre les licenciements programmés, dans la sidérurgie, par le gouvernement Mitterrand.

## Hollande et la jeunesse : beaucoup de bruit pour rien

Comme toutes les commémorations récentes, la cérémonie des vœux à la jeunesse a été l'occasion pour Hollande de se mettre en scène comme défenseur de la nation et du civisme.

Il n'a pas lésiné sur les grands mots : fierté, confiance, progrès. Il a annoncé quelques propositions pour renforcer l'esprit civique, un « grand forum de l'engagement », la création d'un livret citoyen qui retracerait le parcours d'un jeune jusqu'à ses 25 ans avec « l'obligation de valider des formes d'engagement », bref une sorte de carnet de santé civique. Puis il est passé des gadgets à une mesure plus concrète, celle de la généralisation du service civique, qu'il avait d'ailleurs déjà annoncée l'an dernier.

Ce dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, au volontariat. Ils peuvent exercer une mission

d'intérêt général dans des collectivités publiques ou des associations dans le domaine social, culturel ou éducatif. La mission dure de six à douze mois et est indemnisée par l'État à 573 euros maximum, auxquels s'ajoutent une centaine d'euros versés par l'organisme qui emploie les jeunes.

En 2015, ils auraient été environ 70 000 à avoir reçu un engagement, mais quatre fois plus à souhaiter le faire, sans obtenir satisfaction. Se rendre utile, aider les autres est une motivation qui pousse des jeunes à participer à ce service civique, mais il y a aussi pour un bon nombre d'entre eux le poids du chômage, de ce qu'il représente

comme difficultés financières et comme isolement.

Hollande a dit souhaiter que 150 000 jeunes en 2017 et 350 000 en 2018 aient accès à cette mesure, soit la moitié d'une classe d'âge. Il promet d'en quadrupler le budget, en passant de 300 millions actuellement à plus d'un milliard d'euros. Par les temps d'austérité qui courent, on peut douter de la réalisation de ce genre de promesses. Et même auraient-elles un début de mise en application que le résultat n'en serait qu'une énième façon de dissimuler temporairement le chômage, comme les autres mesures gouvernementales.

En 2012, Hollande avait annoncé qu'il voulait être « le président de la jeunesse ». Pour 2017, il peut toujours essayer de récidiver. Cela ne risque pas de convaincre les jeunes, ni les autres d'ailleurs.

Sylvie Maréchal

## Prix du gaz : un gisement de taxes

Depuis quelque temps le prix du gaz est fixé tous les mois, du moins pour le tarif réglementé qui concerne la grande majorité des usagers.

Les tarifs du gaz naturel étant en grande partie indexés sur le cours du pétrole, lequel est à la baisse, normalement ils devraient baisser aussi. Ainsi est attendue le 1<sup>er</sup> février une baisse d'environ 2 %. Apparemment c'est une bonne nouvelle.

Oui mais voilà, le gaz est maintenant soumis (depuis 2014 pour les ménages) à la TICGN, la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel. Il s'agit d'une sorte de taxe carbone, comme celle qui porte sur les carburants, et elle est en très forte augmentation : de 1,27 euro le MWh en 2014, elle était à 2,64 euros en 2015 pour atteindre 4,01 euros le MWh en 2016. Soit plus de 350 % d'augmentation

en trois ans ! C'est ainsi que, la hausse de la taxe compensant la baisse du gaz, le prix de ce dernier devrait rester stable : il n'y aura donc en fait pas de baisse.

Selon le ministre des Finances interrogé en 2014, le rendement de la TICGN attendu pour l'État était de 340 millions d'euros en 2014, 2,5 milliards en 2015 et 4 milliards en 2016. C'est donc une grosse recette que les usagers du gaz fournissent à l'État.

Pour le moment ce n'est pas trop douloureux, dans la mesure où le cours du pétrole et donc le gaz baisse. Quand les deux remonteront, ce qui viendra un jour, les usagers du gaz de même que les automobilistes seront lourdement frappés... par un État qui prétendait ne pas augmenter les impôts !

André Victor

# Vaccination : comment renforcer la confiance ?

**Mardi 12 janvier, la ministre de la Santé Marisol Touraine annonçait « un plan d'action pour la rénovation de la politique vaccinale », avec pour ambition de « renforcer la confiance dans la vaccination ».**

Il y a toujours eu une fraction de la population pour s'élever contre la vaccination au motif qu'elle serait dangereuse ou qu'elle porterait atteinte aux libertés individuelles, ou encore qu'elle s'opposerait à dame nature voire à dieu et à la providence. Ce courant continue d'exister, alimenté par tous ceux qui font l'éloge du « naturel », en oubliant que si l'espérance de vie à la naissance a pratiquement doublé au cours du siècle dernier, c'est en grande partie grâce à la vaccination, du moins dans les pays riches, là où les populations y ont eu accès. Mais si aujourd'hui en France, la défiance envers la vaccination grandit, c'est surtout du fait d'une défiance envers l'industrie pharmaceutique.

À l'heure actuelle, seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires. Jusqu'en 2008, il existait un vaccin dit trivalent qui immunisait contre ces trois maladies, le DTPolio. Depuis il a été suspendu par l'Agence du médicament en raison d'une augmentation du nombre d'allergies qu'il entraînait. Les enfants sont désormais vaccinés avec des vaccins combinés : un vaccin tétravalent qui protège en plus contre la coqueluche, un pentavalent qui ajoute une protection contre des méningites et un hexavalent qui associe

l'hépatite B. Depuis 2015, les deux premiers sont en rupture de stock et seul l'hexavalent est disponible... qui est aussi beaucoup plus cher. De quoi occulter la discussion sur l'utilité incontestable de la vaccination, pour la remplacer par celle sur la non moins incontestable soif de profit des laboratoires qui fabriquent les vaccins.

Il en va de même de la discussion sur la dangerosité des adjuvants, des sels d'aluminium entrant dans la fabrication des

vaccins pour augmenter la force et la durée de la réponse immunitaire. Utilisés depuis bientôt 100 ans, ces sels d'aluminium se retrouvent dans 50 % des vaccins. Des organismes officiels de santé publique affirment que cet adjuvant ne pose pas de problème de sécurité, surtout si on le met en rapport avec les avantages qu'il procure. Mais le doute s'installe quand des spécialistes mettent en cause ces sels d'aluminium dans la survenue de maladies rares et surtout parce que la confiance dans les organismes de santé a été mise à mal ces derniers temps. De l'hormone de croissance

au Médiator en passant par le traitement de la grippe H1N1, ce sont les scandales sanitaires, tous engendrés par la soif de rentabilité, qui ont largement entaché la confiance dans la vaccination.

On en arrive aujourd'hui à ce que certains proposent la suppression de l'obligation de vaccination, pour la remplacer par la responsabilité et la conscience de chacun de la nécessité de se faire vacciner. Voilà qui pourrait mettre en péril les progrès apportés par la vaccination qui, par définition, ne peut être efficace que si elle est générale et collective, parce que l'immunisation

envers les bactéries n'est efficace que si elle concerne l'ensemble du groupe humain.

Pour restaurer la confiance envers la vaccination, Marisol Touraine propose une série de mesures. Certaines s'adressent à l'industrie pharmaceutique pour lui demander, entre autres, de constituer des stocks afin d'éviter les pénuries. Mais quand on voit que depuis 2008, l'État a été incapable de contraindre les industriels de la pharmacie à mettre sur le marché un nouveau vaccin DTPolio, on a une idée de l'inefficacité probable des mesures proposées.

**Sophie Gargan**

## Les profits des laboratoires avant la santé

Les laboratoires pharmaceutiques qui dominent le secteur des vaccins, Glaxo-Smith Kline (GSK) et Sanofi Pasteur MSD font partie des premiers mondiaux. Dans ce secteur en pleine expansion, le chiffre d'affaires prévu pour 2016 sera d'environ 42 milliards d'euros, un chiffre multiplié par deux depuis 2012. Dans ce domaine les laboratoires pharmaceutiques européens, dont GSK et Sanofi Pasteur MSD, sont les plus puissants, ils produisent 80 % des vaccins utilisés dans le monde.

Depuis le début de 2015, une pénurie de vaccins est survenue dans les pays comme la France. Des vaccins sont actuellement introuvables, comme les vaccins pour les nourrissons des laboratoires GSK et Sanofi qui proposent les trois vaccins obligatoires

(diphtérie, tétanos et poliomyélite) combinés aux vaccins contre la coqueluche et l'haemophilus influenza B. Le BCG, le vaccin contre la tuberculose, est aussi concerné par cette pénurie depuis fin 2014. Les laboratoires expliquent ces problèmes par des difficultés de production dans le cas du BCG ou encore par une explosion de la demande pour le vaccin contre la coqueluche.

Certes, la production des vaccins est complexe et elle demande des procédures longues. Mais il est sûr aussi que l'industrie pharmaceutique fonctionne sur des critères de rentabilité maximale. Comme le dit le laboratoire Sanofi, en guise de justification, la production des vaccins « se fait à flux tendu ». Et finalement c'est sans doute là que se situe le problème principal.



Soumettre la production des vaccins, des médicaments ou d'autres biens indispensables à la société à des critères de profit, c'est automatiquement prendre le risque d'une pénurie. Et c'est encore plus vrai dans

un secteur aussi concentré où en fait deux laboratoires sont en situation de quasi-monopole. Pour les vaccins comme pour le reste, le système capitaliste est dangereux et criminel.

**Cédric Duval**

## Impôts des Alpes-Maritimes : il n'y a plus d'abonné au numéro demandé...

Le service des impôts des Alpes-Maritimes se rend de plus en plus injoignable pour les contribuables. En octobre dernier, dans un premier temps, une note interne invitait les agents à rendre la remise de certains documents aux contribuables plus compliquée et à ne pas régler directement les problèmes de ceux qui se déplacent, pour les inciter à utiliser plutôt le site Internet.

Interrogé, le directeur

départemental des Finances publiques avait alors déclaré que « le but n'est pas de décourager les usagers de venir aux guichets mais de leur expliquer que, plutôt que de venir faire des queues inutiles, ils ont maintenant d'autres moyens à leur disposition pour leurs démarches (...) si un peu moins de gens viennent, on aura plus de temps pour renseigner ceux qui n'ont pas accès à Internet ». Il avait aussi démenti

qu'il y aurait des suppressions de postes comme par le passé (200 postes en moins en cinq ans).

Cela, c'était il y a trois mois à peine. Maintenant l'administration des impôts du département vient de faire un pas de plus. Les agents des impôts sont incités à paramétrer leurs boîtes vocales avec ce refrain : « Toutes nos lignes sont occupées, veuillez rappeler ultérieurement, vous pouvez vous connecter

à [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ». Et si les contribuables rappellent, ils entendent toujours le même disque sans jamais d'interlocuteur au bout. Que vont devenir ceux qui n'ont pas accès à Internet ? Et tous ceux qui ont des problèmes compliqués à régler ?

En outre, il est question de supprimer 45 postes en 2016, ce qui était évidemment le but de cette manœuvre destructrice d'emplois et compliquant la vie des usagers.

Les salariés ont organisé un rassemblement de protestation devant le siège des impôts de Nice.

Ce n'est pas la peine de parler de service public aux dirigeants du service des impôts, ils ignorent certainement cette notion. Ajoutons que ce qui se passe dans les Alpes-Maritimes tend à se répandre un peu partout dans diverses administrations, services de santé, etc.

**André Victor**

# Espagne : Catalogne, les pièges du nationalisme

La crise politique qui a suivi les élections au Parlement régional de Catalogne vient de trouver un dénouement. Depuis les élections du 27 septembre, malgré force discussions et négociations, les élus des partis indépendantistes, bien que majoritaires dans l'Assemblée, n'arrivaient pas à constituer un gouvernement catalan. En effet la coalition Junts pel si, qui voulait reconduire le président sortant Artur Mas, avait besoin de l'appui de plusieurs élus de l'autre parti, qui se définit comme indépendantiste et anticapitaliste, la CUP, pour que le nouveau Parlement puisse siéger et décider. Or, pendant trois mois, la CUP a affirmé qu'elle ne négocierait aucun accord permettant l'élection d'Artur Mas, qui refusait de laisser la place. La CUP jugeait ce politicien trop réactionnaire et corrompu. Mais elle précisait en même temps qu'elle accepterait d'appuyer la candidature d'un autre dirigeant du même parti de droite, afin d'éviter l'annulation des élections de septembre. Junts pel si et la CUP craignaient qu'une nouvelle consultation leur soit moins favorable. Après l'échec de multiples négociations, un compromis a néanmoins été trouvé in extremis.

*L'article ci-dessous est une traduction de l'article du mensuel Voz obrera (Voix ouvrière) de janvier 2016 publié par nos camarades d'Espagne (UCI)*

Au dernier moment, quand plus personne ne l'espérait encore, un accord a été conclu entre la CUP et Junts pel si. L'accord stipule que, si la candidature d'Artur Mas est remplacée par celle d'un autre politicien de son parti, en l'occurrence Puigdemont (maire de Gérone), la CUP acceptera que deux de ses députés fassent partie du groupe parlementaire de Junts pel si, et s'engageront à ne pas voter avec l'opposition pour tout ce qui nuirait à la mise en place du processus d'indépendance.

## Un front derrière la bourgeoisie catalane

Grâce à cet accord, la bourgeoisie catalane, au travers du parti Convergencia (une des composantes de Junts pel si), garde le contrôle et la direction du gouvernement de la Généralité. Elle laisse en place l'appareil d'État corrompu de cette autonomie et

prend les rênes de la marche vers l'indépendance, que les dirigeants catalans mettront en place s'ils y parviennent. L'oligarchie catalane, les fameuses 400 familles, sera garante du caractère bourgeois de toute cette manœuvre de diversion que constituaient, depuis plusieurs années, les mobilisations nationalistes et la politique de Junts pel si. Elles avaient leurs racines dans les conséquences de la crise capitaliste qui frappe les travailleurs, en Catalogne et ailleurs. La bourgeoisie de Catalogne a réussi à regrouper derrière elle, dans une politique de front entre des classes opposées, des secteurs importants de la population catalane. Ce qui s'est passé avec la CUP est caractéristique des pièges de la politique nationaliste, qui subordonne les intérêts des opprimés et des exploités à ceux des capitalistes. Une politique qui réunit dans un



même bercail les victimes de l'exploitation sociale et les exploités.

L'ex-président de la Généralité, Artur Mas, a donc réussi à garder son rôle de seigneur, même s'il a laissé son poste. Il s'est certes mis de côté, pour donner un petit appât aux dirigeants de la CUP anticapitaliste. La tête a changé mais la politique d'Artur Mas et celle de son parti restent les mêmes, avec la corruption, les coupes budgétaires, les attaques et la répression du précédent gouvernement de la Généralité. L'injustice de son gouvernement, qui revendiquait l'indépendance et la rupture avec Madrid, trouvait un appui dans la politique de Rajoy, qui lui servait de relais contre la classe ouvrière. Mas et les siens ont fait leur la réforme du travail, que Junts pel si ne remet pas en cause. Et le plan choc contre la pauvreté sociale n'est pas précisé.

## Vers un processus d'indépendance ?

Désormais, le gouvernement de la Généralité a

18 mois pour présenter son projet de république catalane, pour présenter les lois de finances, son système de sécurité sociale, autant de mesures législatives qui donneront naissance à l'embryon d'un État capitaliste pour continuer de voler le monde du travail. Leur politique vise à rassembler une majorité qu'ils n'ont pas encore obtenue. De fait, c'est la CUP qui aura apporté sur un plateau à ce gouvernement cette première victoire qu'est la majorité parlementaire.

Cette situation va donner des moyens supplémentaires à la droite et à la gauche, dans tout le pays, pour continuer de faire payer aux travailleurs la crise. Ceux qui se font des illusions sur la république catalane se trompent. La création d'un nouvel appareil d'État de ce type, cela s'est produit en Yougoslavie, en Tchèque, en Slovaquie ou en Ukraine. Ce n'est pas un pas en avant vers un changement social en faveur des travailleurs. Son seul résultat sera de sauvegarder le pouvoir politique de la bourgeoisie et le monopole

de la violence légale. Cela n'affaiblira pas de pouvoir de Rajoy ni de l'État central. Au contraire, cela le renforcera. Et que personne ne se trompe : Rajoy comme les socialistes, comme Puigdemont ou Mas et leurs regroupements politiques, feront ce que la bourgeoisie a toujours fait : écraser les mobilisations ouvrières et sociales. Et ils s'entraideront s'ils voient que la propriété des moyens de production, leurs affaires et les entreprises capitalistes sont menacées.

Notre seule issue face à la crise du capitalisme est d'aller à contre-courant des pressions nationalistes. C'est la classe ouvrière unie qui pourra, avec son programme politique et social indépendant, en finir avec l'exploitation sociale, en expropriant les moyens de production capitalistes et en planifiant l'économie en fonction des intérêts des travailleurs et de la société, à l'échelle nationale et européenne. Ce n'est pas un problème de nations, c'est un problème de lutte de classe.

**Voz obrera**  
4 janvier 2016



Le président et le roi.

## France - Arabie saoudite : la vérité telle quelle

Interviewé à la radio à l'occasion des vingt ans de la mort de Mitterrand, Hubert Védrine, l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères de Jospin, a été interpellé sur la politique actuelle de la France au Proche-Orient. À la journaliste qui lui a notamment demandé ce qu'il pensait des liens actuels de la diplomatie française avec l'Arabie saoudite, Védrine a répondu avec un parfait cynisme : « Les dirigeants actuels n'ont pas eu tort d'accepter de vendre

le Rafale à des pays qui, enfin, voulaient l'acheter, tellement ils étaient furieux contre Obama pour des tas de raisons. On ne va pas leur reprocher ça ! »

Puis Védrine s'est permis un conseil d'expert, en ce qui concerne les liens de la France avec les deux puissances régionales rivales que sont l'Arabie saoudite et l'Iran : « Il faut faire attention à ne pas être, de ce fait, engagé dans un camp contre l'autre, puisque ce qu'il faut les aider à gérer, c'est le

retour de l'Iran sur la scène. [...] On a intérêt à avoir des relations fortes [avec] les deux côtés. »

Eh oui, les grandes phrases de Hollande, Fabius ou Valls sur la liberté des peuples de la région, la paix ou encore la lutte contre les dictatures et l'intégrisme, tout cela ce n'est que des mots. Ce qui compte vraiment, ce sont les affaires. On s'en doutait, mais Védrine le dit sans fioritures.

P.R.

# Allemagne : après les agressions, l'extrême droite à l'offensive

La nuit de la Saint-Sylvestre a donné lieu à Cologne, Hambourg et dans d'autres villes allemandes à des agressions, en particulier contre des femmes. Plus de 500 plaintes ont été déposées à Cologne pour vols, violences et agressions sexuelles commis sur la grande place du centre-ville devant la cathédrale et jusque dans la gare centrale.

Des groupes de vingt à trente hommes, apparemment organisés et fortement alcoolisés, après avoir lancé des bouteilles sur la police et projeté des feux d'artifice sur la foule, s'en sont pris surtout à des femmes, les isolant pour les dépouiller, leur voler leurs téléphones portables et les agresser physiquement ou sexuellement. Parmi les suspects interpellés le soir même par la police se trouvaient des demandeurs d'asile syriens ou irakiens, des migrants sans papiers d'Afrique du Nord, mais aussi un Américain et plusieurs Allemands.

L'extrême droite s'est immédiatement saisie de l'émotion en faveur des victimes pour relancer sa campagne contre les migrants et la politique jugée trop généreuse du gouvernement envers eux. Elle s'en est prise d'abord à la police, l'accusant de passivité et même de cacher l'origine des agresseurs, ce qui a abouti à la mise en retraite anticipée du chef de la police de Cologne. Très vite, la campagne de l'extrême droite a cherché à présenter les migrants comme des

dangers publics. Le porte-parole du parti d'extrême droite AfD a déclaré : « Les migrants (...) sont très dangereux et démontrent leur absence de volonté d'intégration », tandis que le mouvement islamophobe et xénophobe Pegida appelait à une manifestation contre la politique d'accueil des réfugiés du gouvernement Merkel, manifestation qui n'a en fait rassemblé que 1 700 personnes à Cologne samedi 9 janvier.

Une contre-manifestation avait lieu au même moment, dénonçant l'amalgame fait entre criminalité et arrivée des migrants, aux cris de « Les réfugiés sont les bienvenus » et « Nazis dehors ! ». Quelques heures plus tôt, des centaines de femmes s'étaient rassemblées sur les marches de la cathédrale de Cologne pour protester contre les violences faites aux femmes, mais pas seulement au cours de la nuit du Nouvel An : « Non à la violence contre les femmes, que ce soit à Cologne, à la fête de la bière ou dans la chambre à coucher. »

Mais c'est pourtant bien toute la politique d'accueil des migrants d'Angela



« Contre le sexisme, contre le racisme ». Manifestation après les événements à Cologne.

Merkel qui est aujourd'hui mise en cause, et de plus en plus ouvertement, au sein de son propre parti la CDU, ainsi que par ses alliés du Parti social-démocrate (SPD) dans la coalition gouvernementale. Alors que l'Allemagne a accueilli 1,1 million de réfugiés en 2015, que 3 000 à 4 000 nouveaux arrivants ont encore franchi la frontière chaque jour depuis le 1er janvier, les réfugiés restaient largement perçus comme des victimes, non seulement de la guerre au Moyen-Orient mais aussi des agressions de l'extrême droite à leur arrivée. Ils échappaient jusqu'à maintenant aux amalgames entre migrants et terroristes si largement répandus par les politiciens en France. Ils sont désormais l'objet de toutes les critiques.

La CDU, parti de la

chancelière, déjà ouvertement critique de sa politique d'accueil, réclame désormais la multiplication des contrôles d'identité et des caméras de surveillance. Angela Merkel, qui avait rejeté les demandes répétées des ténors de son parti de limiter le nombre de réfugiés à accueillir en 2016, a dû faire des concessions. Après avoir condamné des « faits criminels répugnants », elle a accepté d'envisager le durcissement de la loi sur le refus du droit d'asile pour tout demandeur condamné à une peine, même avec sursis, au lieu de trois ans de prison ferme aujourd'hui. Pour ne pas être en reste, le président du SPD, Sigmar Gabriel, en a rajouté, déclarant que toutes les possibilités du droit international devaient être utilisées pour « renvoyer les demandeurs

d'asile criminels dans leurs pays d'origine ».

Les actes crapuleux auxquels une part infime de migrants a pu participer deviennent le prétexte pour lequel plus d'un million d'entre eux, et des centaines de milliers marchant vers l'Allemagne, risquent de voir leur situation s'aggraver et de subir des violences, comme les six Pakistanais violemment agressés à Cologne par des inconnus dans la nuit de dimanche 10 à lundi 11 janvier. La pression des courants les plus réactionnaires semble en passe de provoquer un durcissement de la politique d'accueil en Allemagne, seule puissance occidentale qui jusqu'à présent a accueilli un peu largement les migrants victimes des guerres du Moyen-Orient et d'ailleurs.

Gilles Boti

## Italie : Renzi recule sur l'immigration

Le gouvernement Renzi avait prévu d'abroger la loi de 2009 qui faisait de l'immigration clandestine un délit. Il a suffi de quelques jours pour qu'il revienne en arrière.

Le gouvernement Berlusconi de l'époque avait voulu montrer ainsi toute sa fermeté contre les immigrés : nul besoin de commettre un délit pour être coupable. La simple situation de clandestin rendait tout réfugié passible d'une amende de 5 000 euros et d'une peine de prison.

Bien sûr, cette loi n'a eu aucun effet pour stopper ou même ralentir le phénomène. D'après les magistrats, le seul résultat concret de l'existence de ce délit est l'engorgement des tribunaux, avec pratiquement 50 000 dossiers en attente dans les régions du Sud. Quant aux passeurs, ils en ont profité pour augmenter leurs tarifs, sous prétexte

que leur trafic d'êtres humains devenait plus risqué. Et bien sûr aucun des réfugiés, prêts à risquer leur vie

pour fuir des situations désespérées, n'a été dissuadé de tenter sa chance.

Reste que, dans une période où l'extrême droite prospère sur une démagogie anti-immigrés et anti-réfugiés, rendant l'immigration responsable de tous les maux, de l'insécurité au

chômage en passant par le manque de logements, Renzi a promptement fait marche arrière, déclarant cyniquement : « Ce délit ne sert à rien, mais il y a un sentiment d'insécurité chez les citoyens, que nous ne devons pas heurter. »

Voilà qui a le mérite de la franchise et qui rappelle s'il

en était besoin que, pour se concilier les bonnes grâces de l'électorat et aller dans le sens du vent, des politiciens comme Renzi sont prêts à toutes les trahisons et à toutes les compromissions. Une bassesse politicienne qui, elle, ne connaît pas de frontières.

Nadia Cantale

## Le drame des migrants continue

Dans la nuit du 10 janvier, une jeune femme somalienne a été retrouvée noyée dans les eaux de l'Adriatique. Plusieurs réfugiés en hypothermie ont ensuite été retrouvés, errant sur les routes du littoral, à l'extrême sud de la région italienne des Pouilles.

Il semble que les trafiquants les aient purement et simplement jetés à l'eau à l'approche des côtes

italiennes et il est à craindre que d'autres morts soient à déplorer, qu'on en retrouve les corps ou pas.

Les frontières terrestres étant de plus en plus cadenassées, les réfugiés tentent le passage par la mer, alors que les trafiquants, devant la multiplication des patrouilles, se débarrassent plus souvent de leurs passagers avant de débarquer, quand ils n'abandonnent pas tout bonnement le

navire au beau milieu de la traversée, laissant les réfugiés sans vivres sur une embarcation à la dérive.

Chaque semaine, des dizaines d'enfants, de femmes et d'hommes se noient en essayant de traverser la Méditerranée : 3 510 morts ont été officiellement recensés pour les dix premiers mois de 2015, et le chiffre réel est sans doute plus élevé. Quant aux survivants, ils se heurtent

aux murs et aux barbelés qui jalonnent désormais la riche Europe.

Voilà l'accueil que les gouvernements de l'une des régions les plus riches du monde, directement responsables de la situation barbare que fuient les réfugiés, réservent à ces derniers. Ce qui ne les empêche jamais de faire des discours au nom des valeurs humanistes.

N.C.

# États-Unis

## Le capitalisme danger public : fuite géante de gaz en Californie

**En plus de deux mois, 80 000 tonnes de méthane se sont échappées d'un des plus grands dépôts de stockage de gaz naturel des États-Unis, situé dans la banlieue de Los Angeles à Porter Ranch. Cela représente un quart des émissions annuelles de méthane de la Californie. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter car la compagnie de distribution de gaz SoCalGas, propriétaire de ce dépôt, a annoncé que la fuite ne sera pas colmatée avant le mois de mars !**

C'est une catastrophe écologique et humaine majeure. En plus d'être un puissant gaz à effet de serre, ce méthane comporte des additifs hautement cancérigènes et qui provoquent des nausées,

des vertiges, des saignements de nez et des maux de tête. Plusieurs milliers d'habitants de Porter Ranch en ont déjà fait les frais et ont dû quitter leur domicile. De plus, comme le méthane est un gaz

hautement inflammable, la population vit dans la crainte constante d'une gigantesque explosion.

Les dirigeants de SoCalGas sont responsables de cette catastrophe, en particulier à cause de l'état des puits de forage. 78 % de ceux de la zone ne sont pas en conformité. Presque 40 % d'entre eux ont plus de 50 ans, dont le puits concerné, alors qu'ils étaient prévus pour une trentaine d'années. Une des causes de cette catastrophe tient à la vétusté d'une valve de sécurité que la compagnie n'a pas remplacée depuis...

1979. Mais, comme ce n'était pas obligatoire, il n'est pas dit que les dirigeants de la compagnie soient inquiétés par la justice et par l'État pour cette économie scandaleuse.

Le gouverneur de Californie, dont la sœur est membre du conseil d'administration de la maison mère de SoCalGas, a tout fait dans un premier temps pour étouffer l'affaire. Il a bien fini par prendre quelques mesures pour les habitants, comme le paiement par la compagnie du relogement temporaire de ceux qui en feraient la

demande dans un délai maximum de 72 heures, mais ce n'est que du fait de la mobilisation d'une partie de la population. Enfin le 6 janvier, sous la pression des habitants, il a déclaré l'état d'urgence et annoncé l'ouverture d'une enquête sur les causes de l'accident... qu'il espère sans aucun doute vite refermer.

Pour se défendre contre les dirigeants de SoCalGas, les habitants ne peuvent visiblement compter que sur leur mobilisation et leur détermination.

**Arnaud Louvet**

## Empoisonnement au plomb à Flint

**Les quelque 120 000 habitants de la ville de Flint, dans le Michigan, sont à nouveau alimentés en eau potable sans plomb après avoir été reconnectés au réseau de distribution d'eau de Detroit. Il y a un an et demi, en avril 2014, le gestionnaire financier, désigné par le gouverneur du Michigan qui avait mis la ville en tutelle, avait décidé de cesser d'utiliser l'eau fournie par Detroit, sous prétexte d'économiser 1,5 million de dollars par mois. L'eau avait donc été puisée dans la rivière Flint pour alimenter la ville, avec l'approbation du gouverneur et des autorités concernées.**

Or, marquée par des dizaines d'années de pollution industrielle, l'eau de cette rivière est 19 fois plus corrosive que l'eau de Detroit ! Acheminée dans de très vieilles canalisations en plomb, elle se charge de ce métal au passage, exposant les habitants et en particulier les enfants à des lésions irréversibles.

Les problèmes ont surgi très rapidement. Des bactéries E.coli ont été trouvées lors de tests. Les désinfectants utilisés engendrèrent à leur tour une pollution cancérigène qu'il fallut traiter. Finalement trop de produits désinfectants ont été déversés dans l'eau.

Les ouvriers de l'usine de moteurs de General Motors constatèrent aussi que les pièces nouvellement usinées présentaient des taches de rouille. Après avoir tenté de régler le problème, General Motors a déconnecté son usine de moteurs de ce réseau, en décembre 2014.

En janvier 2015, c'est l'université, Wayne State University, qui dénonçait un taux élevé de plomb dans l'eau et équipait de filtres un certain nombre

de fontaines et fermait les autres.

Pendant des mois, les habitants ont protesté. Ils se sont massivement invités à des séances du conseil municipal, ont organisé des manifestations contre la mauvaise qualité de l'eau. En vain. Des médecins ont constaté une élévation importante du taux de plomb dans le sang des élèves des écoles primaires, mais les autorités ont contesté les tests, certains experts ayant affirmé que les tests, « *c'était en partie de la science et en partie de l'art* ». Elles ont donc continué



à affirmer que l'eau était saine, jusqu'à ce que le scandale devienne public et national et que le médecin qui s'était battu pour les alerter ait rendu publiques les conclusions de ses tests et de ses recherches. Début octobre, le gouverneur était obligé de reconnaître « les erreurs » de toutes les autorités, de la ville comme de l'État, censées assurer aux habitants une eau potable saine, à commencer par sa propre responsabilité.

Douze millions de

dollars ont alors été rapidement trouvés pour payer le retour de Flint dans le réseau de Detroit. Une enquête est maintenant en cours, un peu tard pour les enfants qui ont été contaminés ! Mais le laisser-aller est tel en ce qui concerne les services publics que le réseau de canalisations de bien des villes est dans le même état que celui de Flint et représente un danger d'autant plus réel que les tests de qualité de l'eau ne sont pas pratiqués

régulièrement.

Incurie et incompétence s'ajoutent à la volonté de faire des économies sur le dos de la population au point qu'on estime qu'un demi-million d'enfants de un à cinq ans ont un taux de plomb dans le sang supérieur au niveau d'alerte. En matière d'infrastructures et de santé publique, la première puissance capitaliste du monde ressemble de plus en plus à un pays sous-développé.

**Dominique Chablis**

## Les bonimenteurs aux commandes

Une association de médecins américains, l'AMA (American Medical Association), a lancé fin novembre une campagne pour l'interdiction de la publicité pour les médicaments aux États-Unis.

Les laboratoires ont en effet dépensé en 2014 plus de 4 milliards d'euros en publicité. Par des campagnes massives, ils font la promotion des médicaments les plus coûteux,

des marques au détriment des génériques, et abusent de la confiance des patients avec un argumentaire fallacieux. Par exemple, un spot pour un anticancéreux commercialisé par Bristol-Myers Squibb évoque « *une chance de vivre plus longtemps* », sans préciser que le gain d'espérance de vie pour cette molécule extrêmement chère n'excède pas trois mois. Pour ses

médicaments contre l'hépatite C qui coûtent des dizaines de milliers de dollars, Gilead a dépensé 150 millions de dollars en publicité.

Cette pratique contribue à maintenir le prix très élevé des médicaments, y compris lorsqu'il existe une alternative moins chère ou lorsque leur efficacité est douteuse. En outre, les laboratoires ont droit à des

allègements d'impôts pour ces publicités : la population contribue donc, bien malgré elle, à financer ces campagnes mensongères.

Aux États-Unis comme dans les autres pays, pour les laboratoires, ce qui compte le plus dans les molécules n'est pas le bénéfice qu'elles apportent aux malades, mais bien le profit qu'ils peuvent en tirer.

**Claire Dunois**

## Grande-Synthe : enfin de meilleures conditions pour les migrants

Lundi 11 janvier, le sous-préfet de Dunkerque, le maire de Grande-Synthe et l'organisation Médecins sans Frontières ont passé un accord concernant le déménagement sous un mois des 2 500 migrants du « camp » où ils vivaient depuis l'été dans la boue, dans des tentes qui prennent l'eau et dans les immondices, vers un autre terrain moins insalubre de la même commune.

Le gouvernement avait jusqu'alors refusé cette solution. Il était resté sourd aux courriers de la mairie de Grande-Synthe. Fin décembre, il avait objecté que le lieu choisi ne présentait pas la sécurité nécessaire.

Il s'est justifié par la nécessité de lutter contre les réseaux de passeurs qui rançonnent les migrants. Mais qui permet aux passeurs d'exister, sinon ce même État qui refuse aux réfugiés de la guerre et

de la misère de circuler et de s'installer là où ils veulent ? À part trois cents places d'hébergement que l'État a débloquées une semaine auparavant lors des grandes pluies, le gouvernement n'a été présent que par ses gendarmes qui interdisent aux véhicules entrant d'apporter des matériaux. Tout ce que les migrants ont pu avoir comme aides est venu par la mairie ou des associations humanitaires françaises, belges, anglaises, néerlandaises...

L'État ne paiera pas non plus l'aménagement du nouveau terrain, avec 500 tentes chauffées, estimé à au moins un million d'euros, qui sera à la charge de la commune et de MSF. Il reste sur sa politique antiréfugiés et s'il a dû un peu reculer, ce n'est que grâce à tous ceux qui se sont mobilisés pour l'aide et le soutien aux migrants.

Correspondant LO

## Hôtel Paris-Opéra : la honte de l'hébergement d'urgence

En avril 2005, l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris avait coûté la vie à 24 personnes, dont neuf femmes et onze enfants, et en avait blessé une cinquantaine.

La jeune femme reconnue coupable d'avoir mis le feu dans un acte de colère, en jetant des vêtements sur des bougies, avait été condamnée en janvier 2014 à trois ans de prison ferme. En appel en septembre 2015, la peine avait été confirmée et mardi 12 janvier 2016, la cour d'appel l'a ramenée à deux ans de prison ferme.

Mais même si l'incendie n'était pas accidentel, le fait que cet hôtel a pris feu comme une torche et est devenu un piège mortel pour ses habitants démontre dans quelles conditions misérables sont logées des personnes en situation précaire, sans papiers ou pas, qui doivent recourir aux services sociaux, en l'occurrence le Samu social pour le Paris-Opéra, pour trouver un toit.

Le gérant de l'hôtel avait été condamné à quatre ans de prison dont trois ferme. Véritable « marchand de sommeil », il louait des chambres vétustes où s'entassaient des personnes à qui les services sociaux devaient trouver un logement dans l'urgence. Ces services en sont quittes pour payer

au prix fort les loyers réclamés par ces gérants qui, bien sûr, font de l'argent en économisant sur l'entretien des immeubles, et notamment leur sécurité.

En 2005, deux autres incendies avaient fait des victimes, portant au total le nombre de tués à 52 pour toute l'année. Le gouvernement avait alors dû fermer les hôtels les plus insalubres. Mais le manque de moyens consacrés à la construction de logements, pour l'hébergement d'urgence comme pour les autres secteurs, fait que la situation a empiré encore avec la crise et le nombre toujours plus grand de laissés-pour-compte. Onze ans après le drame du Paris-Opéra, il y a toujours autant de personnes contraintes de vivre dans des taudis ou dans la rue et obligées de recourir à « l'hébergement d'urgence » ; elles sont 38 000 d'après les chiffres officiels.

Si le risque d'incendies mortels n'a pas du tout diminué, c'est le résultat de la politique gouvernementale – ou de l'absence de politique – et en rien une fatalité.

Cédric Duval

## Grands stades : gros lot pour le BTP

En 2010, quand le championnat d'Europe de football 2016 fut attribué à la France, une série d'« experts » racontèrent des histoires dignes de contes pour enfants : enfin, nous expliquaient, la France allait se mettre au niveau de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne ou de l'Espagne, avec des stades dignes de ce nom. Le tout, à peu de frais pour le contribuable.

Parmi les dix enceintes retenues pour la compétition, qui aura lieu en juin et juillet prochain, cinq ont été rénovées, comme le Stade Vélodrome à Marseille ou le stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne, parfois à grands frais. Quatre autres ont été entièrement construites : le stade des Lumières à Lyon (60 000 places) a été financé par un projet privé ; le stade Pierre-Mauroy à Lille (50 000 places), Allianz Riviera à Nice (35 000) ; Matmut Atlantique à Bordeaux (42 000 places) ont été financés par des partenariats public-privé.

Même les soirs de match, ces nouvelles enceintes sont rarement pleines. Lille accueille en moyenne 30 000 spectateurs, Bordeaux 25 000 et Nice 18 000, soit des taux

de remplissage parmi les plus faibles de la Ligue 1 de football. Ils ont été « vendus » comme pouvant accueillir des événements extra-sportifs : concerts, spectacles, etc. Mais leurs dimensions rendent justement ces événements assez improbables : peu d'artistes peuvent attirer 50 000 spectateurs à Lille. Quant aux activités commerciales, elles atteignent elles aussi leurs limites.

À Bordeaux, Nice et Lille, le partenariat public-privé signifie que, pendant une trentaine d'années, les municipalités verseront un loyer à un consortium privé. Le coût final atteindra plusieurs centaines de millions d'euros – quelque 400 millions dans le cas de Nice. Les clubs ne payent que des loyers modestes aux mairies, pour

lesquelles ces investissements ne peuvent donc être amortis.

L'argent dépensé pour la construction n'a cependant pas été perdu pour tout le monde. Vinci, Eiffage et autres bétonneurs ont touché le pactole. À Nice, la mairie de Christian Estrosi s'est distinguée par les largesses accordées à Vinci, au point qu'une enquête est actuellement menée par le parquet national financier. Hôteliers, restaurateurs et commerces divers espèrent aussi récupérer quelques miettes du gâteau. Mais pour les collectivités locales, l'addition est salée.

Si des dépenses publiques sont utiles en la matière, ce serait pour l'éducation sportive, le sport populaire, les clubs de quartier, dont les infrastructures sont souvent délabrées ou insuffisantes. Les choix inverses ont été faits, tant par des mairies de « gauche » que de « droite ». Au bonheur des bétonneurs.

Michel Bondelet



Le stade de Nice en cours de construction

## Vinci vainqueur à Lyon

Le nouveau stade des Lumières, situé à Décines-Charpieu dans la banlieue de Lyon, vient d'accueillir son premier match. Mais avant même le coup d'envoi, le groupe de BTP Vinci avait déjà gagné, et largement. En effet, Vinci a réalisé ce chantier qui a représenté un chiffre d'affaires dépassant les 400 millions d'euros. Le groupe OL dirigé par Jean-Michel Aulas s'est vanté d'avoir financé lui-même

la construction sans recourir aux deniers publics. Pour cela, Aulas a emprunté entre autres à... Vinci.

Malgré les dires de Aulas, les collectivités locales ont bien apporté leurs contributions, pour plus de 200 millions d'euros, notamment pour assurer la desserte du stade par le tramway et pour le parking. Et là encore, qui a hérité d'une bonne partie de ce chantier ? Vinci.

Pour la construction du

stade, du complexe de loisirs et de commerces qui l'entourent, des centaines d'ouvriers ont usé leur santé pour des salaires insuffisants. Les footballeurs aux salaires fous essaient maintenant d'assurer le spectacle en versant leur sueur. Les actionnaires de Vinci, eux, n'ont eu aucun effort à fournir pour empêcher des sommes encore plus délirantes.

Correspondant LO

# Air France : la direction sanctionne en vantant le « dialogue social »

**Un conseil de discipline d'Air France a décidé de mettre à pied deux pilotes pendant quinze jours sans salaire. Cela s'ajoute au fait que, depuis début octobre, ils étaient déjà mis à pied à titre conservatoire, avec salaire, mais sans les primes de vol qui forment l'essentiel de leur rémunération. La direction les accuse d'avoir utilisé leur badge, lors du comité central d'entreprise (CCE) du 5 octobre, pour donner accès au siège d'Air France à des salariés refusant 3 000 suppressions d'emplois.**

Suite à ce CCE mouvementé qui avait donné lieu à l'affaire des chemises arrachées, Air France a licencié cinq membres du personnel au sol. Elle sanctionne maintenant deux navigants, là encore sans preuves et sans même que des juges aient pu examiner les faits qu'elle allègue.

C'est déjà révoltant. Mais ce l'est plus encore de constater qu'à Air France, comme ailleurs, des salariés peuvent être privés de leur salaire ou de leur emploi pour avoir défendu leur gagne-pain, alors que, quand leur patron supprime des milliers d'emplois, ce forfait reste impuni. Cela avec la bénédiction du gouvernement, de la droite, de la majorité des médias et, malheureusement, avec désormais une reculade qui vaut consentement de la part des directions syndicales.

Des syndicats d'Air France avaient appelé à faire grève contre les licenciements et sanctions, à l'occasion du premier CCE de l'année. Mais leurs dirigeants viennent de battre piteusement en retraite au premier prétexte que leur a fourni la compagnie.

Il a suffi d'un courrier du PDG annonçant qu'il présenterait un projet de développement au CCE du 15 janvier, pour qu'à l'issue d'une réunion de l'inter-syndicale (CGT, FO, CFTC, Unsa, SUD, syndicats corporatistes de navigants et de mécaniciens) le représentant de la CGT déclare : « Nous avons décidé de

*suspendre l'appel à la grève car la direction semble vouloir mettre en place un projet de développement ambitieux. »*

Si la direction semble avoir un tel projet, les salariés que cette grève devait défendre ne semblent pas avoir vu lever leurs sanctions. Cinq d'entre eux, adhérents de la CGT, sont licenciés et une quinzaine d'autres sanctionnés de diverses façons. Et la direction ose prétendre, dans son courrier, qu'elle veut « le dialogue social dans une perspective résolument positive » ! Mais pourquoi se gêner, puisqu'elle sait que les instances syndicales n'attendent que de pouvoir reprendre les discussions avec elle. Le représentant de la CGT a bien reconnu n'avoir aucun détail sur le projet de la direction : pour lui et ses homologues des autres syndicats, le principal est de pouvoir dire que son organisation a « été entendue sur la nécessité d'un plan de développement ».

Comme si cela pouvait être une bonne nouvelle pour les travailleurs ! Ces plans de la compagnie ont, depuis vingt ans au moins, pour seul objectif de développer... les profits au détriment des salaires et de l'emploi. Les salariés d'Air France sont (mal) payés pour le savoir. Les dirigeants syndicaux le savent aussi. Mais discuter de ces plans avec le patron, lui prodiguer leurs conseils pour mieux gérer l'entreprise, cela résume, en tout cas justifie à leurs yeux leur rôle de

partenaires sociaux loyaux.

Alors, le patron peut annoncer la couleur. Malgré l'impact des attentats de novembre sur la fréquentation de ses avions, le groupe Air France-KLM prévoit un bénéfice avant impôts de 2,2 milliards pour 2015. Et s'il table sur une année 2016 encore plus profitable, cela ne l'empêche pas de dire que son plan de développement (renonciation à fermer

certaines lignes ou à procéder à des licenciements secs, embauches à la carte...) aura pour contrepartie des gains de productivité. Autrement dit, une pression accrue sur les salariés.

Air France n'a pas encore précisé la chose. Mais on en a un avant-goût par exemple dans les ateliers d'Orly-Nord, où elle projette de créer une co-entreprise de maintenance. Soustraite

à la convention d'entreprise Air France, elle lui permettra de faire travailler sur avions des ouvriers et techniciens en équipes de nuit, tout en les payant moins que leurs camarades d'Air France. Le patron trouvera-t-il des dirigeants syndicaux pour aller expliquer aux travailleurs qu'ils devraient applaudir ce plan de développement ?

Correspondant LO



Dans un atelier d'Orly

## La direction condamnée en justice pour un « plan »... d'il y a 20 ans

**Air France va devoir verser 20 000 euros de dommages et intérêts à une de ses hôtesses pour avoir enfreint le principe « à travail égal, salaire égal ». Ainsi en a décidé la cour d'appel de Paris.**

L'affaire pourrait faire tache d'huile car, sur 13 700 PNC (navigants commerciaux : hôtesses et stewards) que compte la compagnie, plusieurs milliers sont dans le même cas, ayant été embauchés sous un régime dit de double échelle salariale.

L'affaire remonte à 1995. Lors d'un des premiers plans de sauvetage de la compagnie, son PDG d'alors Christian Blanc – ex-préfet, proche de l'ancien Premier ministre socialiste Michel Rocard, ex-dirigeant de la

RATP, ex-banquier d'affaires et futur ministre de droite – avait eu l'idée d'imposer aux navigants nouvellement embauchés, qu'ils soient pilotes ou PNC, une grille salariale inférieure. Faisant le même travail que leurs collègues, ces nouveaux embauchés touchaient 20 % de salaire en moins... que la compagnie empochait, bien sûr. En prime de ce racket patronal, elle avait même obtenu une aide de l'État de 20 milliards de francs !

Après une grève à la

veille du Mondial de football à Paris, en 1998, les pilotes avaient obtenu l'abrogation de cette inégalité de salaire et un rattrapage salarial pour ceux qui en étaient victimes. Mais ce système a continué à s'imposer au détriment des PNC et au bénéfice des actionnaires de la compagnie. La seule chose que ces derniers n'auront pas volée, ce serait que les hôtesses et stewards concernés fassent valoir leur droit.

Et tant mieux si cela sert aussi d'exemple à d'autres salariés, dans d'autres secteurs et entreprises où pareilles pratiques patronales ne sont pas rares.

Correspondant LO

## Seita – Carquefou : la ministre du Travail justifie des licenciements

L'inspection du travail avait refusé le licenciement des délégués syndicaux de la Seita de Carquefou, considérant qu'il n'était pas économiquement justifié. Et pour cause ! Le groupe Imperial Tobacco à qui appartenait cette usine de cigarettes

présente des bénéfices en hausse et distribue à ses actionnaires des dividendes en croissance de 10 % d'une année sur l'autre. Mais la ministre du Travail est passée outre cet avis et vient d'autoriser ces licenciements.

C'est tellement

choquant que le député PS local s'en est rendu compte et demande à la ministre (PS aussi) de revenir sur cette décision. Il rappelle que ce même gouvernement a accordé à Imperial Tobacco 660 000 euros au titre du CICE pour 2013 et au moins autant en 2014.

Rappelons que le E de CICE signifie « pour l'emploi ». En fait d'emplois, c'est plusieurs centaines qui ont été supprimés sur le site de Carquefou.

Cette histoire crapuleuse confirme ce que l'on savait déjà. D'abord que, comme tous les milliards

versés au patronat, l'argent du CICE ne sert qu'à gonfler la richesse des actionnaires, pas à faire diminuer le chômage. Ensuite, que la servilité du gouvernement socialiste vis-à-vis du patronat est sans limite.

Correspondant LO

## Pentair – Ham : mobilisation contre la fermeture

**Les 130 travailleurs de Pentair, une entreprise qui fabrique de la robinetterie industrielle à Ham dans la Somme, ainsi que ceux d'Armentières dans le Nord étaient en grève vendredi 8 janvier. Ils protestaient contre la décision de la direction de fermer le site de Ham et de licencier à Armentières. 50 personnes du site de Saint-Ouen-l'Aumône sont aussi licenciées.**

Les travailleurs ont manifesté aux côtés de nombreux habitants des environs et d'anciens salariés de l'entreprise. Plus de 1 000 manifestants ont défilé et beaucoup de magasins du centre-ville étaient fermés en signe de solidarité.

Les travailleurs sont d'autant plus en colère que, depuis l'annonce de la fermeture, le carnet de commandes continue de se remplir et que la direction a le culot de chercher à obtenir des salariés qu'ils assurent celles-ci avant d'être mis à la porte ! Les salariés de production se sont même vu proposer de faire des heures supplémentaires, avec l'argument que cela pourrait améliorer leur indemnité chômage.

Les usines de Ham, Saint-Ouen-l'Aumône et Armentières font partie du groupe Pentair Valves & controls,

leader mondial dans son domaine. Ce groupe fait travailler 30 000 personnes dans le monde et a réalisé 6,4 milliards de chiffre d'affaires en 2014. L'unité de Ham dégage des bénéfices, mais cela ne suffit pas aux actionnaires.

Lors de la manifestation, des élus de gauche et de droite étaient présents. Au rassemblement qui a suivi la manifestation, le secrétaire CGT du comité d'entreprise s'est adressé à l'ensemble des participants et des élus pour leur demander d'intervenir. La sénatrice Front de gauche du Nord s'est engagée à demander aux élus de sa famille politique de faire connaître leur situation.

De son côté, le maire de Ham s'est fait le porte-parole de Xavier Bertrand qui rencontrait la direction du groupe Pentair en Suisse, le

matin du rassemblement, pour lui demander de faire de nouvelles propositions.

L'avenir dira ce qu'il ressortira, mais chacun se souvient de la fermeture de Continental à Compiègne, de Nexans à Chauny, de Goodyear à Amiens ou de Wolber Michelin à Soissons, pour n'en citer que quelques-unes en Picardie. On se souvient aussi de l'impuissance des pouvoirs publics et des élus à empêcher les fermetures, quand ils n'étaient pas carrément complices des stratégies de ces groupes qui ne voient que leurs profits et se moquent des conséquences de leur politique pour la population.

Cette journée de mobilisation a été une étape réussie pour exprimer l'indignation et la colère des travailleurs face à ce mépris des possédants pour ceux qui font leur richesse. D'autres rendez-vous sont en préparation. Et, même s'ils recherchent tous les soutiens, les travailleurs les plus conscients ont raison de ne compter que sur leurs propres forces pour défendre leurs intérêts.

**Correspondant LO**

## Technicolor – Rennes et Hanovre : halte aux licenciements !

**Jeudi 7 janvier, presque 200 travailleurs sur les 500 que compte le centre Technicolor de Rennes ont débrayé contre la fermeture du centre de Hanovre en Allemagne.**

La direction a annoncé cette fermeture lundi 4 janvier, juste au retour des congés. Elle l'a fait presque en catimini, seulement aux équipes du secteur Recherche, la majorité des 85 salariés du centre de Hanovre étant de ce secteur, et beaucoup étaient d'ailleurs connus à Rennes. Les autres travaillent pour la division Brevets mais, au bout d'une semaine, aucune annonce officielle n'avait encore été faite au service Brevets à Rennes, ni d'ailleurs dans les autres services.

Cette fermeture, qui s'accompagne également d'une trentaine de licenciements aux États-Unis dans les Brevets, signifie la suppression d'un tiers des effectifs mondiaux de cette division et près d'un quart de ceux de la division Recherche. Ces chiffres importants contredisent complètement le discours de la direction du groupe.

En effet celle-ci a expliqué tout au long de l'année que, grâce aux plans de licenciements passés, la santé financière du groupe avait été restaurée et que celui-ci reprenait sa marche en avant : la période des licenciements était désormais passée.

Cette légende vole en éclats avec cette annonce, à laquelle personne ne s'attendait. Beaucoup de salariés à Rennes sont désormais convaincus qu'elle n'hésitera pas à s'en prendre à nouveau à leur centre. Le rassemblement du 7 janvier avait ainsi pour but, non seulement d'encourager les travailleurs de Hanovre à lutter

pour faire payer le plus chèrement possible ce sale coup à la direction, mais aussi de la prévenir de la volonté de ceux de Rennes de ne pas se laisser faire non plus.

Les travailleurs se sont séparés, décidés à ne pas en rester là, en se promettant d'utiliser les liens personnels avec ceux de Hanovre pour se tenir au courant de la suite.

**Correspondant LO**



## Sidel – Octeville-sur-Mer : les travailleurs continuent de se battre

À Octeville-sur-Mer, près du Havre, l'usine Sidel fabrique des machines de conditionnement. Sidel, leader dans ce secteur, appartient à une holding suédoise florissante, Tetra-Laval, qui pèse 11 milliards de chiffre d'affaires et n'est pas vraiment en difficulté. Pourtant, en septembre 2015, la direction annonçait 185 suppressions des postes, sur les 840 que compte l'usine.

Les travailleurs du site se sont rapidement mobilisés. Depuis maintenant quatre mois, quasiment toutes les semaines, ils protestent, manifestent et organisent de nombreuses actions dans la région. À plusieurs reprises, ils ont fait grève, bloqué la production, organisé la solidarité autour de leur mouvement et interpellé les personnalités politiques.

Dans un premier temps, devant leur détermination, la direction du groupe a reculé et ne parlait plus de 185 suppressions de postes mais de 150. Dernièrement, du 13 au 23 décembre, les travailleurs

de l'usine étaient en grève et bloquaient l'ensemble des approvisionnements. Face à cette combativité, la direction a de nouveau reculé, n'annonçant plus que 111 licenciements. Le compte n'y est pas ! Pour les travailleurs de Sidel, il est hors de question d'accepter le moindre licenciement.

Même s'ils ont repris le travail à la veille des fêtes de fin d'année, ils ne sont pas dupes du rôle joué par certains syndicats qui veulent « prouver au nouveau patron, récemment nommé, que les salariés sont indispensables à la production » afin de le « motiver à sauver les 111 postes ». Comme si le nouveau directeur, nommé en plein conflit, avait besoin d'être « convaincu » !

Si la direction du groupe a commencé à reculer, c'est devant le rapport de force. Alors, les travailleurs ont bien raison de défendre à tout prix leur emploi. Pour eux, il est hors de question de subir la politique d'économies faites sur leur dos.

**Correspondant LO**

## Chauffeurs TRF – Belfort : assez de se faire rouler

Vendredi matin 9 janvier, il n'y a pas eu de bus de transport scolaire et public sur les lignes du Territoire de Belfort sous-traitées à la société TRF.

Le mouvement avait commencé la veille. Pour les chauffeurs de TRF, la coupe était pleine : les salaires versés en retard, partiellement, des heures supplémentaires non payées, pas de fiche de paie depuis des mois, et le 13<sup>e</sup> mois n'était pas arrivé. Ils sont aussi excédés par les conditions de travail et de sécurité lamentables, les bus qui ne sont pas entretenus.

Soutenus par la CGT, les salariés de TRF ne veulent plus se faire lanterner par leur patron-voyou, ni non plus par le Syndicat mixte des transports en commun, le donneur d'ordres qui dépend des collectivités locales. Le SMTC a commencé par fustiger l'arrêt de travail, prétendument illégal, des chauffeurs. Mais c'est seulement grâce à leur action collective que ceux-ci ont obtenu des promesses de régularisation prochaine de leurs salaires. Et ils sont prêts à remettre ça si elles n'étaient pas tenues.

**Correspondant LO**

## Plus de 50 heures par semaine pour les uns, chômage pour les autres

Sur son site Better Life Index, l'Organisation de coopération et de développement économique, l'OCDE, a calculé les pourcentages de salariés travaillant 50 heures ou plus par semaine, ce qui est plus que les 48 heures de travail autorisées par la première convention de l'Organisation internationale du travail, qui date de... 1919. Plus de 10% des

salariés des pays développés sont dans ce cas. En France, ce sont près de 8% des salariés, au Royaume-Uni, 13% des salariés, aux États-Unis, 11%. Dans le même temps, le chômage explose partout.

Pendant que des salariés se tuent au travail, d'autres n'en trouvent pas. Cette société capitaliste marche sur la tête à 100%.

**A.R.**

## À la SNCF

### Accident de Brétigny : la justice va-t-elle charger les lampistes ?

Jeudi 14 janvier, plusieurs cheminots appartenant au service Équipement de Brétigny-sur-Orge étaient convoqués au tribunal d'Évry en tant que témoins assistés dans le cadre de l'enquête sur le grave accident ferroviaire qui avait fait sept morts dans cette gare en juillet 2013. Ce type de convocation peut déboucher sur l'inculpation pour homicide des cheminots mis en cause, alors que la direction, encore une fois, n'est nullement inquiétée par la justice.

Dans cette affaire en effet la justice n'est pas impartiale et semble protéger la direction de la SNCF. En novembre 2014, un rapport commandé par

le CHSCT avait pourtant conclu à la responsabilité accablante de la direction. Il expliquait le déraillement du train Paris-Limoges par le mauvais état d'une éclisse, une pièce métallique solidarissant les rails, qui avait cédé. À l'origine de cette situation, il mettait en avant la réduction drastique des effectifs et la raréfaction des visites d'entretien qui en découlait. Mais, contre toute évidence, la direction avait remis en cause ces résultats quelques mois plus tard, insinuant que l'expertise n'était pas sérieuse.

En juin 2015, les trois juges d'instruction chargés de l'enquête sur l'accident par le tribunal d'Ivry

avaient demandé à être dessaisis du dossier, un fait rarissime. C'était pour eux une façon de dénoncer les moyens insuffisants dont ils disposaient pour y voir clair dans cette affaire. Cela avait débouché sur la nomination d'un juge d'instruction, de plusieurs greffiers et de deux substituts supplémentaires.

Aujourd'hui, l'enquête mène à la possible mise en cause des cheminots de base impliqués dans cette affaire. C'est absolument scandaleux : aucun cheminot n'a sa place dans un tribunal, c'est à la direction d'y répondre de sa politique.

Correspondant LO



### Airbus Helicopters Marignane : un procès qui n'a pas été celui de l'insécurité

Jeudi 7 janvier, l'entreprise Airbus Helicopters de Marignane passait en correctionnelle pour sa responsabilité dans la chute mortelle d'un ouvrier de 62 ans, fin février 2012.

Il était 3 heures du matin quand celui-ci est tombé alors qu'il effectuait un contrôle sur le nez d'un Super-Puma. Ils étaient deux à travailler sur l'appareil. Dans la nuit, faute de médecin pour en décider, les marins-pompiers ne purent évacuer ce travailleur qu'une heure plus tard. Il est mort une semaine après.

Il n'y avait pas à cet endroit ces sortes d'échafaudages appelés des praticables, qui ceinturent l'appareil et auraient empêché la chute.

Il fallait travailler le plus vite possible. La production était passée en 3 x 8. Les cadences s'étaient accélérées au point qu'en l'espace de dix ans la production avait doublé. Dans ce contexte, en tant que contrôleur, ce travailleur était très sollicité puisque la validation qu'il accordait était indispensable pour poursuivre le processus de production ; sollicité au point que, plusieurs fois, des chefs étaient venus le chercher en salle de pause. Cela n'a pas empêché la direction d'affirmer au procès, contre toute réalité, que les cadences ne bougent pas car, lorsqu'il y a plus de travail, elle embauche.

Lors du procès, l'avocat de l'entreprise a commencé par présenter celle-ci, en rappelant qu'elle donne du travail à 22 000 personnes dans la région, ajoutant qu'il ne disait pas cela pour influencer. Puis il s'est appuyé sur le fait qu'il n'y avait rien eu pour dénoncer ce danger, ni de la part

des syndicats, ni dans les procès-verbaux du CHSCT (comité hygiène et sécurité) qui s'était pourtant réuni vingt-sept fois en un an. De fait FO, le syndicat majoritaire qui y est hégémonique, a toujours refusé de présenter à l'ordre du jour les remarques proposées par la CGT sur ces manquements à la sécurité.

Le directeur d'établissement, lui aussi présent à l'audience, a reconnu que, puisque l'accident avait eu lieu dans l'entreprise, elle en portait la responsabilité. Mais il a nié que la scène du drame ait été modifiée et nettoyée avant les visites de la police et de l'inspection du travail. D'ailleurs, depuis, il y avait eu des investissements pour la sécurité.

Cela a suffi pour que le procureur se rende à tant d'arguments. Loin de mettre en évidence les points litigieux, il s'est efforcé de leur trouver des excuses. La police comme l'inspection du travail avaient bien été prévenues hors des délais, mais n'y avait-il pas des choses plus urgentes à faire ? Aurait-il fallu laisser sans protection l'appareil, au risque d'un deuxième accident ? Quant au juge, pour sa part, il refusait un témoignage spontané.

Le jugement ne sera rendu que dans quelque temps. Mais le déroulement du procès a été émaillé de révérences à une entreprise aussi vertueuse, plutôt que d'attention aux travailleurs qui peuvent y risquer leur vie.

Correspondant LO

## À Châtillon : la solidarité a payé

Aux ateliers de Châtillon où sont entretenus les TGV, comme sur la plupart de ses sites, la SNCF utilise des prestataires. La sous-traitance permet, par la précarité, par l'émiettement du personnel qu'elle entraîne, d'exploiter davantage les travailleurs. Mais la solidarité ouvrière peut aussi mettre en échec les mauvais coups.

Ainsi le jeudi 30 décembre, deux salariées de la société de nettoyage SMP apprenaient que leur contrat se terminait le lendemain, alors qu'elles enchaînent sur le centre les contrats à durée déterminée depuis de nombreuses années.

Ces travailleuses ont refusé ce licenciement et

pris contact avec des militants syndicaux. L'examen de leurs différents contrats a montré qu'elles n'avaient plus de contrats signés depuis le mois d'octobre. D'après la législation, l'absence de contrat écrit équivaut à un contrat à durée indéterminée et, plutôt que d'attendre d'un jugement aux Prud'hommes une requalification en CDI, elles ont décidé de se présenter à leur travail le lundi 4 janvier accompagnées des délégués syndicaux, et de faire reconnaître leur CDI par leur employeur.

Ce matin-là, leur responsable, devant leur détermination, a décidé de les laisser travailler. Une pétition a été diffusée et a recueilli très rapidement

de nombreuses signatures de soutien des cheminots du secteur. Puis diverses démarches ont été effectuées auprès de la direction SNCF du centre, de l'employeur et de l'inspection du travail. Le lendemain, la société SMP annonçait son intention de requalifier ces travailleuses du nettoyage en CDI. Celles-ci vont donc conserver leur travail. C'est une victoire, même s'il faut rester vigilant face à d'éventuelles tentatives de revanche.

Alors que les patrons veulent diviser les salariés suivant l'entreprise, le contrat, le statut, cette victoire rapide a pu être obtenue par leur détermination et leur solidarité.

Correspondant LO

## Ateliers de Quatre-Mares : le mécontentement monte

En ce début d'année, la direction des ateliers SNCF de Quatre-Mares, en Seine-Maritime, annonce de nouvelles suppressions de postes dans tous les secteurs, y compris chez les cadres. Comme vœux de bonne année, on peut faire mieux, d'autant plus que ces sales coups ne sont pas les premiers. À chaque fois, les conditions de travail se dégradent, la charge

de travail étant répartie entre ceux qui restent. Les départs en retraite ne sont pas remplacés, évidemment, et la direction embauche des intérimaires et des CDD.

Chaque année, la directrice de l'établissement essaie d'amadouer les cheminots en organisant des galettes des rois dans l'atelier. Sans compter les croissants, quand elle les

convoque le matin pour leur faire la morale et leur dire de travailler plus.

Les cheminots de Quatre-Mares ont réagi contre cette politique rétrograde plusieurs fois en 2015. D'autres réunions sont prévues en ce début d'année. Il est bien probable que, le mécontentement augmentant, ils ne se laisseront pas faire.

Correspondant LO

# La Poste – Services financiers – Paris : pas de limite pour puiser dans la poche des usagers

En 2016, La Banque Postale, dans le cadre de toute la politique de La Poste, fait exploser certains de ses tarifs. Dans les services crédit immobilier, elle a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier une facturation de documents qui étaient gratuits jusqu'à maintenant. Elle n'y va pas de main morte, puisque la facturation de ces prestations va de 15 à 250 euros.

Cela concerne toutes les demandes de duplicatas et demandes d'attestations dont ont besoin les titulaires de prêts immobiliers, y compris les documents destinés à la Caisse d'allocations familiales et nécessaires pour toucher l'aide personnalisée au logement (APL), que La Banque Postale facturera 15 euros.

Dans les services, la propagande, servie à longueur d'année dans les réunions, est que les évolutions sont nécessaires dans un marché concurrentiel et aussi que c'est pour améliorer le service rendu. Cette fois, la justification de la mise en place de la facturation est qu'il n'y a pas de raison que La Banque Postale ne fasse pas ce que les autres banques font déjà, en insistant surtout sur la nécessité de faire augmenter le bénéfice. Tout cela en annonçant dans la foulée au personnel qu'aucun départ ne sera remplacé et qu'il va falloir faire des efforts!

Le quotidien des

employés, c'est déjà des piles d'opérations non traitées, le stress, les pressions pour en faire plus. La pression est mise aussi pour prendre plus d'appels sur la plateforme téléphonique, sans personnel supplémentaire, alors que le nombre d'appels a plus que

doublé en un an et que les employés sont confrontés tous les jours au mécontentement d'usagers qui ont du mal à joindre le service.

La facturation des opérations va rendre encore plus insupportable la tenue de ces postes d'accueil téléphonique. Les employés vont être confrontés au mécontentement légitime des usagers, quand ceux-ci vont apprendre que leurs demandes seront facturées, et à quel prix.

La Banque Postale se déclare «*banque et citoyenne*» dans sa propagande dans

les services, dans sa communication, dans sa publicité. Le mot citoyenne est destiné à faire croire qu'elle serait plus vertueuse que les autres et au service de la population. Elle a pourtant depuis longtemps laissé tomber le masque.

Dans ses objectifs pour 2020, La Banque Postale ambitionne d'augmenter très fortement ses bénéfices. Pour cela elle s'attaque aux usagers en augmentant ses tarifs et au personnel en supprimant des emplois et en dégradant ses conditions de travail.

Elle dispose de 300 milliards d'euros de dépôts qui sont placés et rapportent beaucoup. Des actionnaires privés et autres spéculateurs lorgnent sur ce pactole pour pouvoir l'utiliser directement. Mais, même si La Banque Postale a pour l'instant comme seul actionnaire l'État, ses fonds vont sur les marchés financiers et alimentent déjà en partie la spéculation. Sur ce plan comme vis-à-vis de son personnel, c'est vraiment un patron comme les autres.

Correspondant LO

## La Poste Paris 11 et 20 : les jours de repos sont faits... pour se reposer

Au bureau de poste de la rue des Pyrénées à Paris, qui dessert les 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, une énième réorganisation touchant les facteurs du 20<sup>e</sup>, appliquée depuis le 30 novembre dernier, ne provoque pas seulement des journées épuisantes. Elle vient de susciter une réaction collective à propos d'un compte d'épargne-temps que la direction aurait voulu imposer.

Depuis près de deux mois, les tournées ont été élargies de façon à en supprimer 12 sur 98, pour

aboutir à la suppression de 15 postes sur 200. Les facteurs ont du travail par-dessus la tête, il est bien souvent impossible de faire sa tournée dans les temps, des collègues épuisés se retrouvent en maladie. Pensant faire passer la pilule, la direction a royalement offert deux jours de repos compensateur à chaque facteur, mais à deux conditions : ne pas poser ces deux jours en tant que repos mais se les faire payer, et pour en obtenir le paiement ouvrir un compte épargne-temps.

Ce compte aurait permis de ne pas accorder les repos aux dates demandées par les facteurs, en leur faisant croire que de toute façon ils ne sont pas perdus puisque capitalisés. Or, depuis des années déjà, le manque de personnel est tel que poser une journée relève du parcours du combattant.

Les facteurs ne se sont pas laissés duper par ce cadeau empoisonné, nombre d'entre eux ont refusé catégoriquement d'ouvrir ce compte et se sont retrouvés lors d'une prise de parole

organisée par la CGT vendredi 8 janvier. La direction a reculé sur ce point.

Cependant, elle maintient sa décision de payer obligatoirement les deux jours de repos, alors que beaucoup voudraient en bénéficier vraiment en les posant. Mais 2016 ne fait que commencer et la direction ne va peut-être pas s'en tirer à si bon compte avec ses réorganisations incessantes qui, à chaque fois, ne visent qu'à supprimer du personnel.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

### Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

### Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

# Goodyear : une condamnation scandaleuse

Deux ans après les faits, le tribunal correctionnel d'Amiens a condamné huit ex-salariés de l'entreprise Goodyear de la ville à 24 mois de prison dont neuf fermes. Ils étaient jugés pour avoir retenu dans l'usine le directeur de la production, ainsi que le DRH de l'usine, pendant trente heures, les 6 et 7 janvier 2014. Le 6, les deux hauts cadres avaient organisé une réunion et annoncé le démantèlement à court terme de l'usine de pneumatiques, et la perte de leur gagne pain pour les 1 143 salariés de l'entreprise – et donc pour de nombreux autres dépendant des entreprises sous-traitantes.

Aujourd'hui la majorité des ouvriers n'a pas retrouvé de travail. Mais cette violence là n'est pas condamnable pour le gouvernement et la justice.

Avoir retenu dans les locaux de l'usine une nuit ceux qui venaient leur annoncer avec cynisme, après leur avoir fait miroiter

pendant des années des solutions, qu'ils étaient jetés à la rue, c'est cela qui serait criminel. « *Ceux qui sont responsables de la perte de milliers d'emplois ne sont pas jugés* », dénoncent les ouvriers condamnés.

Qui plus est, les deux cadres avaient immédiatement renoncé à des

poursuites et les patrons de Goodyear eux-mêmes avaient retiré leur plainte en application de l'accord de fin de conflit signé avec les syndicats. C'est le ministère public – et derrière lui le gouvernement – qui a décidé de maintenir les poursuites et de réclamer de lourdes peines. Le procureur d'Amiens avait argumenté, prétendant ne pas « *tolérer, dans un État de droit, même dans un tel contexte social difficile* », que les salariés se rendent « *justice eux-mêmes* ».

Il y a deux ans, lors des faits, le responsable de la CGT Mickael Wamen dénonçait « *l'ensemble des pouvoirs de l'État à la disposition de Goodyear* ». Les CRS sont durement intervenus lors des manifestations tandis que ses politiciens ont

fait de fausses promesses destinées à lanterner les travailleurs. Arnaud Montebourg qui, après avoir promis sur le parking de l'usine avant les élections présidentielles, « *l'interdiction des licenciements boursiers* », exhortait, une fois ministre, les ouvriers en lutte et la CGT à « *mettre de l'eau dans son vin* ». Les politiciens socialistes locaux, journalistes, autres syndicalistes ont pendant des années dénoncé la section locale de la CGT, en lui faisant endosser la responsabilité des licenciements, due selon eux à son intransigeance.

En réalité, ce sont les années de mobilisation des 1 143 salariés que l'État entend lourdement sanctionner dans ce procès, une mobilisation de la presque

totalité des salariés qui fut opiniâtre et vigoureuse. Depuis 2007, la direction a cherché en vain à imposer une réorganisation du travail et des plans de licenciements. Une succession de coups de colère, de grèves ponctuelles mais quasi totales avaient à chaque fois incité la direction à de prudentes retraites. Puis après l'annonce de la fermeture les actions des ouvriers s'étaient multipliées. Leur volonté de ne pas baisser la tête face aux licenciements a marqué les esprits dans la région et au-delà. C'est cela que les patrons par l'intermédiaire de l'État veulent faire payer aux ouvriers de Goodyear.

Correspondant LO

## Directions syndicales : une opposition mondaine

Avant d'annoncer son « *plan d'urgence pour l'emploi* », prévu pour le 18 janvier, Hollande a demandé à Valls de recevoir les syndicats de salariés, et bien entendu ceux du patronat. Si le patronat, avant même cette entrevue, avait tenu à se mettre en ordre de bataille en réaffirmant ses exigences, les dirigeants de la CGT, de FO et de la CFTD, eux, sont restés sur un registre beaucoup plus consensuel.

Certes, même Laurent Berger, le dirigeant de la CFTD, habituellement si compréhensif vis-à-vis du patronat et du gouvernement, a tenu à marquer son opposition aux exigences du patronat, tant sur les nouvelles aides que celui-ci veut obtenir que sur sa volonté d'en finir avec le CDI. Berger a demandé que soit fait le bilan des

aides déjà reçues et des engagements précédents du patronat. Il a aussi fait savoir son opposition au projet gouvernemental en cours de gestation sur le plafonnement des indemnités que peuvent attribuer les tribunaux en cas de licenciements injustifiés. Cette attitude a d'ailleurs été commune aux trois leaders des confédérations

syndicales. Mais après ?

Eh bien après, pas grand-chose. Philippe Martinez pour la CGT a insisté sur l'inefficacité de multiplier les formations, comme se prépare à le faire le gouvernement, pour ce qui est d'assurer un emploi aux chômeurs. Mais quant à ce que la CGT souhaiterait ou aurait à répondre au pouvoir, c'est le néant. En tout et pour tout on a entendu Martinez proposer sur les ondes : « *Que les très grandes entreprises, où il y a beaucoup d'argent, au lieu de verser beaucoup d'argent aux actionnaires, en prennent un peu pour aider les petites entreprises et les artisans à embaucher* ».

Comme les autres leaders

syndicaux, il se place là sur le terrain du gouvernement et du patronat. Pour eux la réponse au chômage n'est pas d'interdire aux patrons de licencier, encore moins de contrôler leurs comptes, c'est encore d'aider financièrement les propriétaires d'entreprises pour qu'ils embauchent et s'engagent dans la reprise. Comme tout le monde patronal et gouvernemental, Martinez se cache derrière le paravent des PME.

Ce ralliement à la logique du patronat traduit l'absence totale de volonté des dirigeants des grandes centrales syndicales de riposter à la guerre de classe que celui-ci mène contre le monde du travail, avec

l'appui actif du gouvernement. Quant à présenter un programme revendicatif sur lequel les travailleurs pourraient se mobiliser pour imposer leur droit à la vie, il n'en est pas question pour ces dirigeants syndicaux. De fait c'est se rendre d'avance complices des prochaines attaques que le gouvernement a déjà annoncées.

Ce n'est pas de ce côté-là que les travailleurs trouveront des réponses et des apais. Mais ce n'est pas une nouveauté, et cela n'empêchera pas, le temps venu, la contre-offensive ouvrière de se développer et de housculer tout ce monde de connivences.

Paul Sorel

## Yémen : les armes françaises tuent

Le 10 janvier, une attaque aérienne dans le nord du Yémen a détruit un des hôpitaux de campagne dans lequel l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) opère pour soulager, autant que possible, les victimes de la guerre qui ravage le pays. Le bombardement a fait au moins quatre morts et dix blessés.

Soucieuse de pouvoir continuer à soigner sur place, MSF ne désigne pas directement la coalition menée par l'Arabie saoudite, soutenue et armée par les puissances occidentales et notamment par la France, comme responsable de cette agression.

Mais les autres factions guerrières qui se disputent le pouvoir, les milices gouvernementales, les milices chiites « *houtistes* » rebelles, et les milices sunnites d'Al-Qaida ou de Daech ne possèdent pas d'aviation, et il paraît évident que le bombardement est le fait de l'aviation saoudienne ou de ses alliés.

Ce n'est pas la première fois que des structures sanitaires de MSF sont ciblées par la coalition saoudienne, bien que MSF prenne soin de communiquer à tous les belligérants les coordonnées GPS précises de ses installations et que de grands sigles parfaitement visibles d'avion

sont peints sur les toits pour signaler ses hôpitaux. En octobre dernier, un hôpital, le seul d'une région, avait été entièrement détruit par une demi-douzaine de bombardements de cette coalition, privant 200 000 personnes de tous soins médicaux. Et en décembre, un missile avait détruit une clinique mobile, faisant neuf blessés.

Pour une organisation comme MSF, qui peut faire connaître les crimes de guerre dont elle est victime, de nombreuses autres attaques restent largement ignorées. Le comité international de la Croix Rouge avait déjà dénoncé en novembre que la coalition saoudienne avait



DK

attaqué une centaine d'établissements médicaux depuis son intervention dans la guerre civile yéménite en mars 2015. C'est entre autres à quoi servent les Rafale que le gouvernement français est fier d'exporter et de vendre à l'Arabie Saoudite, pendant que les États-Unis viennent de lui fournir 17 000 bombes à larguer.

Déjà, plus de 5 000 personnes ont perdu la vie et plusieurs dizaines de milliers d'autres ont été blessés au cours de cette guerre civile. Celle-ci est aggravée et alimentée par l'intervention de la coalition saoudienne et par les grandes puissances impérialistes qui lui fournissent des moyens.

Lucien Détrôit